

Dans le miroir du prince : Jean de Berry et son livre

Inès Villela-Petit

Fils, frère et oncle de roi, ainsi se définissait lui-même Jean de France : toujours proche du trône, sans pourtant escompter la couronne. Né au château de Vincennes le 30 novembre 1340 et mort en son hôtel parisien de Nesle le 15 juin 1416 à l'âge respectable de 76 ans, il était le troisième fils de Jean le Bon († 1364) et de Bonne de Luxembourg († 1349), trop tôt défunte. Sa qualité de prince des lys, appuyée sur sa fortune et ses possessions, l'appelait d'emblée à jouer un rôle de premier plan. Il fut duc apanagé de Berry et d'Auvergne, comte de Poitou, d'Auvergne, de Boulogne, d'Etampes et de Montpensier, ce qui pour l'essentiel mettait sous son autorité directe un vaste territoire couvrant le centre de la France, presque d'un seul tenant, entre trois capitales : Bourges, Poitiers et Riom¹. Mais Jean de Berry est surtout resté dans l'Histoire comme le plus fastueux mécène du Moyen Age et ses *Très Riches Heures* y sont pour beaucoup. Ses commandes d'art et son action politique ont fait l'objet d'études de grande ampleur de Champeaux et Gauchery², Jules Guiffrey³ et Millard Meiss⁴ d'une part, de Françoise Lehoux⁵ de l'autre, renouvelées plus récemment par Françoise Autrand⁶, tandis que

¹ I. Villela-Petit, *Le Gothique international : L'Art en France au temps de Charles VI*, Paris, 2004, carte p. 132 : « Le royaume de France en 1407 » ; et Fr. Autrand, *op. cit.* ci-dessous à la note 6, carte p. 322 : « L'apanage du duc de Berry ».

² A. de Champeaux et P. Gauchery, *Les Travaux d'art exécutés pour Jean de France, duc de Berry, avec une étude biographique sur les artistes employés par ce prince*, Paris, 1894.

³ J. Guiffrey, *Inventaires de Jean duc de Berry (1401-1416)*, Paris, 1894-1896, 2 vol.

⁴ M. Meiss, *French Painting in the Time of Jean de Berry – The Late XIVth Century and the Patronage of the Duke*, Londres, 1967, rééd. 1969, 2 vol., – *The Boucicaut Master*, Londres, 1968 ; et – *The Limbourgs and their Contemporaries*, New York, 1974, 2 vol.

⁵ Fr. Lehoux, *Jean de France, duc de Berri, sa vie, son action politique (1340-1416)*, Paris, 1966-1968, 4 vol.

⁶ Fr. Autrand, *Jean de Berry, L'art et le pouvoir*, Paris, 2000.

Jean-Yves Ribault⁷, Béatrice de Chancel⁸, Florian Meunier⁹, Clémence Raynaud¹⁰ et Thomas Rapin¹¹ ont remis en valeur son rôle de bâtisseur. De cette vie riche en péripéties, nous retiendrons surtout les aspects les plus susceptibles d'éclairer la relation entre le commanditaire et son livre.

LE LIVRE DES FAITS

La noble histoire de Lusignan

Investi du comté de Poitou en 1356 à l'âge de 15 ans, Jean fut lieutenant général du roi en Languedoc en 1357. Dès cette époque, il s'occupe des affaires d'outre-Loire, du Poitou et de l'Auvergne jusqu'à la Gascogne. Son mariage secret à Rodez le 17 octobre 1359 avec Jeanne d'Armagnac (1342-1388), de sept ans sa cadette, fille de son mentor le comte Jean d'Armagnac et de Béatrix de Clermont, l'ancrait aussi dans la région. Le mariage fut régularisé à Carcassonne le 24 juin 1360 après l'obtention des dispenses pontificales. La jeune fille toutefois n'apportait pas de terres, mais une dot de 100.000 florins d'or. Cependant, le traité de Brétigny signé le 7 mai 1360 pour la libération du roi de France prisonnier des Anglais depuis la bataille de Poitiers (1356), bouleversa la vie du jeune prince : non seulement il y perdait son comté au profit d'Edouard III d'Angleterre, mais il dut se constituer otage à Calais et fut retenu quatre ans à Londres (novembre 1360 – décembre 1364). En

⁷ J.Y. Ribault, « Pour notre dévotion et plaisance », l'amour de l'art selon le duc Jean de Berry », dans *Mécènes et collectionneurs - Actes du 121^e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques, Nice - 1996*, t. 1 : J.Y. Ribault éd., *Les variantes d'une passion*, Paris, 1999, p. 27-33 ; et « Les Maîtres d'œuvres de la Sainte-Chapelle de Bourges », dans A. Salamagne éd., *Le Palais et son décor au temps de Jean de Berry*, Tours, 2010, p. 25-32.

⁸ B. de Chancel-Bardelot éd., *La Sainte-Chapelle de Bourges : Une fondation disparue de Jean de France, duc de Berry*, Bourges (Musée du Berry), 2004.

⁹ F. Meunier, « Le renouveau de l'architecture civile sous Charles VI, de Bicêtre à l'hôtel de Bourbon », dans *La création artistique en France autour de 1400*, actes des XIX^{es} rencontres de l'Ecole du Louvre (Paris – Dijon, 2004), Paris, 2006, p. 219-246.

¹⁰ Cl. Raynaud, « *Ad instar Capelle Regie Parisiensis* : La Sainte-Chapelle de Bourges, le grand dessein du duc de Berry », *Bulletin monumental*, t. 164-2, 2006, p. 289-302 ; « Jean de France, duc de Berry : enquête sur un maître d'ouvrage à la fin du Moyen Age », dans A. Bos, X. Dectot, J.M. Leniaud et Ph. Plagnieux éd., *Materiam superabat opus : Hommage à Alain Erlande-Brandenburg*, Paris, 2006, p. 236-243 ; et « Construction et maîtrise d'œuvre : le cas des chantiers du duc de Berry », dans E. Taburet-Delahaye éd., *La Création artistique en France autour de 1400* (actes du colloque international, Paris – Dijon, 7-10 juillet 2004), Paris, 2006, p. 261-278.

¹¹ Th. Rapin, « La maîtrise d'ouvrage de Jean de France, duc de Berry (1340-1416) : Reconstitution et analyse critique d'une documentation dispersée », *Tabularia – Sources écrites de la Normandie médiévale* (revue en ligne), t. 6 : *Les sources comptables : méthodologie, critique et édition*, 2006, p. 33-73.

compensation, Jean le Bon l'avait fait duc de Berry et d'Auvergne et lui donnait dans la première province le château de Mehun-sur-Yèvre, hérité de Bonne de Luxembourg, et dans la seconde celui de Nonette dominant l'Allier.

De retour en France, le prince se trouvait fort impécunieux alors que ses terres, frontalières des possessions anglaises, étaient encore ravagées par des bandes armées. Son frère aîné Charles V, devenu roi en 1364, lui octroya donc une pension mensuelle de 1.000 francs or, le riche comté de Mâcon, et, en novembre 1369, lui restitua son ancien apanage du Poitou... à charge pour lui de le reconquérir. Le conflit venait en effet de reprendre avec l'Angleterre. Nommé lieutenant général du roi pour le fait de la guerre, Jean de Berry participe activement à la reconquête du Poitou, de l'Aunis et de la Saintonge, conduite par le connétable Bertrand du Guesclin. Le 7 août 1372, le duc et le connétable faisaient leur entrée dans Poitiers. Quant à la forteresse de Lusignan, trois jours avant la reddition obtenue par le duc à prix d'or le 1^{er} octobre 1374, on avait vu voler la fée Mélusine au-dessus des remparts, présage d'un changement de seigneur imminent. Dans les *Très Riches Heures* (fol. 3v), l'enseigne en forme de petit dragon qui orne la première des deux vieilles tours de Lusignan sert d'emblème au château-fort. N'était-il pas, selon la légende, l'œuvre de la fée bâtisseuse devenue serpent ailé ? Quant au grand dragon d'or volant sur la seconde tour, c'est la fée elle-même sous sa forme reptilienne qui veille sur Lusignan et, à quarante ans de distance, célèbre encore ce fait mémorable de la Guerre de cent ans. L'anecdote avait déjà été contée dans le roman merveilleux de *Mélusine*, commandé par le duc en 1392 à Jean d'Arras, relieur et trouvère au service de sa sœur Marie, duchesse de Bar¹². Aux étrennes de 1412, Jean de Berry recevait encore de son petit-fils Charles d'Artois, comte d'Eu, une salière d'argent doré « en manière d'un serpent volant », signe que le thème était de ceux propres à lui plaire¹³. Mais en 1416, l'apparition de la serpente de Lusignan à la tour du château augurait désormais de la mort du duc...

¹² J.J. Vincensini éd., *Jean d'Arras : Mélusine ou la noble histoire de Lusignan, roman du XIV^e siècle*, Paris, 2003, p. 810-814. Le récit de la prise de Lusignan y est fait d'après le témoignage de Jean de Berry lui-même.

¹³ Les inventaires ducaux mentionnent plusieurs objets reprenant ce motif de la serpente ailée, qui se confond toutefois avec celui fort courant du dragon : un petit serpent volant d'or servant de chandelier, cf. J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 1, n° 117, p. 51 ; une nef de cristal garnie de deux serpents volants aux ailes émaillées, n° 622, p. 166 ; une salière de cristal posée sur un serpent ailé, n° 623, outre celle de 1412, n° 693, p. 183 ; « une serpent volaige » de cristal à pieds de griffon, crête de corail et ailes émaillées, n° 738, p. 192 ; sans compter les aiguères de cristal à l'anse en forme de « serpent volaige », vol. 1, n° 721, 723-726, p. 190, et vol. 2, n° 483-485, p. 66-67 et n° 818, p. 107.

Toujours va et vient finance

A partir de 1374, bien qu'il dût restituer au roi le Mâconnais, puis les comtés de Saintonge et d'Angoumois, Jean de Berry bénéficia d'une assise territoriale stable. Présent à la réception à Paris en janvier 1378 de l'empereur Charles IV qu'il escorte depuis Senlis, il est chargé de montrer au roi des Romains Wenceslas les lions de la ménagerie de l'hôtel royal Saint-Pol, puis de présenter un par un à l'empereur les présents à lui destinés (*Grandes Chroniques de France*, Paris, BnF, fr. 2813, fol. 478v), ces « joyaux telz que on en savoit faire à Paris »¹⁴. Ce sont là fonctions de *cicerone*, mais qui dénotent déjà un jugement sûr en ces matières. La mort de Charles V en septembre 1380 laissait le gouvernement aux ducs au nom du jeune Charles VI. De son royal neveu qui n'a pas encore douze ans, Jean de Berry obtient aussitôt une nouvelle résidence parisienne idéalement située en bordure de Seine : l'hôtel de Nesle, jouxtant l'enceinte de Philippe Auguste et comprenant sous le nom de « séjour de Nesle » des champs au-delà du rempart et des fossés. Il se fit également attribuer la lieutenance du roi en Languedoc, au grand dam du comte de Foix Gaston Phébus, rival des Armagnac. Le duc parvint toutefois à apaiser la querelle grâce au soutien du pape Clément VII, qu'il visita en Avignon d'avril à août 1382. Puis il rejoignit l'armée royale qui, le 27 novembre 1382, remportait la victoire de Roosebeke sur les milices flamandes révoltées. Mais Jean de Berry met surtout au service du roi son expérience diplomatique, menant les pourparlers avec les envoyés anglais en Picardie (décembre 1383-janvier 1384, puis août-septembre 1384) et ambassadeur auprès du pape d'Avignon (avril-mai 1384, juin-août 1385, février 1386), sans perdre de vue ses propres intérêts. Charles VI lui fait remettre des sommes considérables, qui seront en partie dépensées en achats de cadeaux précieux auprès des marchands d'Avignon et de Toulouse. De Marie de Blois, reine de Sicile, il obtient aussi en 1387 la nue propriété de Gien, Aubigny, Etampes et Dourdan, jadis cédée par Louis d'Evreux, comte d'Etampes, sous réserve d'usufruit, et qu'il possèdera de plein droit à la mort du comte en mai 1400. Le service du roi engageait des frais non moins grands, comme l'expédition de l'Ecluse (octobre-novembre 1386) d'où, malgré la mauvaise saison, Charles VI projetait d'attaquer l'Angleterre. Le duc l'en retint par une prudente doctrine : « Tousjours va et vient finance, il vault mieulx cela aventurer que mettre les corps en peril ne en doute »¹⁵.

¹⁴ R. Delachenal éd., *Chronique des règnes de Jean II et Charles V*, Paris, 1917-1920, vol. 2, p. 261.

¹⁵ Kervyn de Lettenhove éd., *Chroniques de Froissart*, Bruxelles, 1867-1877, vol. XIII, p. 99, cité par Fr. Lehoux, *op. cit.* vol. 2, p. 189.

L'hôtel d'un seigneur ne vaut rien sans dame

Jean de Berry participa aussi à l'expédition de l'armée royale contre le duc de Gueldre (septembre-octobre 1388). Cependant, en novembre 1388, Charles VI remercie ses oncles de Berry et de Bourgogne et décide d'assumer pleinement le pouvoir. Renvoyé à ses affaires personnelles, le duc songe d'abord à se remarier car, disait-il, « l'ostel de ung seigneur ne vault riens sans dame, ne homme sans femme »¹⁶. Il jette son dévolu sur une héritière, Jeanne de Boulogne (1378-1422), cousine de Gaston Phébus, qui en avait la garde. Etant donné le jeune âge de la promise, le parti eut été mieux assorti pour son fils Jean de Montpensier, mais le comte de Foix ne voulait pas d'une alliance avec un Armagnac¹⁷. Le mariage fut célébré à Riom le 6 juin 1389. Des effigies du couple figureront dans les lieux accessibles à leurs sujets, telle la grand salle du palais de Poitiers, mais dans le contexte privé du dernier livre d'heures de Jean de Berry, la descendance prime sur l'alliance inféconde : la duchesse est absente. Jeanne apportait en dot le comté d'Auvergne. De même en 1390, l'alliance matrimoniale conclue pour le comte de Montpensier avec les comtes de la Marche permit de compléter la principauté des châellenies de la Basse-Marche, qui faisaient enclave en Poitou.

La patiente construction d'une principauté territoriale pérenne allait être déjouée par l'absence d'héritier mâle après 1397, qui annonce la restitution de l'apanage à la couronne. De Jeanne d'Armagnac († 30 janvier 1388), Jean de Berry avait eu plusieurs enfants, mais les fils moururent jeunes sans laisser eux-mêmes d'héritier : Charles (1371-1383), fiancé à Marie de Sully, et Jean, comte de Montpensier (1376-1397), successivement marié à sa cousine Catherine de France (1378-1388) en 1386 et à Anne de Bourbon-La Marche († 1408). D'autres enfants étaient morts en bas âge. Restaient deux filles survivantes, « belles et bonnes dames » selon Christine de Pizan, dont le calendrier des *Très Riches Heures* évoque les alliances : l'aînée Bonne (1367-1435), mariée à Amédée VII de Savoie († 1391) en 1377, puis au comte Bernard d'Armagnac en 1393 ; et Marie (1375-1434), mariée en 1386 à Louis de Blois († 1391), en 1393 au connétable Philippe d'Artois, comte d'Eu († 1397), et en 1400 à Jean de Bourbon, alors comte de Clermont. Hélas, les filles et leur descendance n'étaient pas admises à hériter de terres apanagées. Bien que, passant outre et obtenant du roi pour Marie la succession de l'Auvergne, le duc ait préparé avec son cousin Louis II de Bourbon la création d'une nouvelle entité territoriale à travers le contrat de mariage de leurs enfants, il savait que la principauté en tant que telle ne lui survivrait pas.

¹⁶ Kervyn de Lettenhove éd., *Chroniques...*, vol. XIII, p. 113, cité par Fr. Lehoux, *op. cit.* vol. 2, p. 231.

¹⁷ P. Ainsworth et A. Varvaro éd., *Jean Froissart : Chroniques, livres III et IV*, Paris, 2004, livre III, chap. 12, p. 162-167. Voir notre tableau généalogique.

Monseigneur veut que ses gens deviennent riches

En septembre 1389, Jean de Berry avait dû renoncer à sa lieutenance en Languedoc : le roi Charles VI se déplaça jusqu'à Toulouse pour faire droit aux doléances de la province et en réformer le gouvernement. Le duc ne put empêcher la condamnation de son trésorier, Jean de Bétizac, qui, disait-on, s'était enrichi aux dépens des habitants de Béziers¹⁸. Lorsque le Conseil du roi l'interrogea sur ce que le duc avait fait du produit des impôts, le malheureux répondit, candide : « Messeigneurs, je ne le puis bonnement sçavoir. Il en a mis grant foison en ouvraiges et reparations de chastiaux et d'ostelz et en achas de terre au conte de Boulongne et au conte d'Etampes, et en pierrie, ainsi que vous sçavez que telz choses il achette legierement, et s'en a donné à Thiebault et à Morinot et ses varlés autour de luy, tant que ilz sont tous riches ». Et vous, Bétizac ? – « Messeigneurs, ce que j'en ay eu, monseigneur de Berry me le consent bien, car il veult que ses gens devienngnent riches »¹⁹. Il fut exécuté en décembre 1389. Cependant, le duc retrouva bientôt sa place au Conseil et était à nouveau envoyé comme ambassadeur en Avignon (mars-mai 1391), puis en Bretagne (décembre 1391 et janvier 1392), aux conférences d'Amiens pour négocier avec les Anglais (mars-avril 1392), à Avignon une nouvelle fois (août 1392), à Leulighen près de Boulogne (mars-mai 1393, avril-mai 1394) pour prolonger les trêves avec l'Angleterre... Entre-temps, la crise de démence de Charles VI en la forêt du Mans (5 août 1392) et les « absences » qui allaient suivre ramenaient les ducs au pouvoir. L'importance inhabituelle donnée dans les *Très Riches Heures* à la scène de la Guérison du possédé (fol. 166) pourrait être une allusion à ces accès de frénésie et de prostration sans remède. Le roi ayant fait vœu d'un pèlerinage au Mont-Saint-Michel, Jean de Berry fut du voyage de Normandie²⁰ (février 1394), mais la guérison espérée ne vint pas. Charles VI accorda toutefois une exemption de taxe aux marchands de coquilles et autres « enseignes de Monseigneur saint Michiel », telles les enseignes de pèlerinage en plomb et étain figurant l'archange terrassant le dragon – parfois

¹⁸ Le poète Eustache Deschamps lui consacre deux ballades à charge, cf. A.H.E. Queux de Saint-Hilaire, *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, Paris, 1850-1911, vol. 8, p. 98-101, n° 1434 : « Que brief mourras de mort laide et villaine », et n° 1435 : « Car tu es haiz de chascun ».

¹⁹ P. Ainsworth et A. Varvaro éd., *Jean Froissart...*, livre IV, chap. 7, p. 400-410.

²⁰ Peut-être faut-il mettre en rapport une tenture de laine et fils d'or des collections ducales, dite « le *Tappis du Pèlerinage* », commandée aux lissiers d'Arras ? Cf. J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 2, n° 15, p. 208, et n° 774, p. 260. Mais il pouvait aussi s'agir de scènes tirées du *Pèlerinage de Charlemagne*, chanson de geste qui évoque un voyage imaginaire en Terre Sainte et à Constantinople.

sur des coquilles – ou simplement son épée²¹. Dans la vue du Mont des *Très Riches Heures* (fol. 195), le panonceau et l’enseigne commerciale en forme de balance, autre attribut du saint, semblent signaler les boutiques des marchands qui s’adonnaient à ce commerce.

Le duc de Berry était désormais un conseiller écouté, notamment dans l’affaire du Schisme qui divisait l’Eglise depuis la double élection pontificale de 1378. Il avait dans sa bibliothèque un exemplaire du *Somnium super materiam schismatis* du prieur Honoré Bovet et sa traduction française²², un texte de 1394 qui le met en scène. C’est à lui, avec les ducs de Bourgogne et d’Orléans, qu’il revient de conduire une importante ambassade auprès du pape Benoît XIII, nouvellement élu en Avignon (mai-juillet 1395). Puis il assiste à Calais au mariage de la petite Isabelle de France avec le roi d’Angleterre Richard II (novembre 1396) et en négocie les clauses politiques. Il accompagne Charles VI à Reims pour une entrevue avec le roi des Romains, Wenceslas de Luxembourg (mars 1398). Enfin, au concile de Paris (mai-juillet 1398), il impose la soustraction d’obédience comme solution au Schisme, ce qui revenait à retirer au pape d’Avignon toute autorité spirituelle sur le royaume, en espérant que les Etats fidèles au pape de Rome en feraient de même. C’est précisément sur cette question que s’amorce la querelle entre le duc Philippe de Bourgogne et son neveu Louis d’Orléans, partisan de Benoît XIII. Les affaires d’Angleterre et une virulente épidémie pesteuse réconcilièrent momentanément les princes français réfugiés à Rouen d’octobre à décembre 1399. L’arbitrage revint au duc de Berry et c’est en son hôtel de Nesle que sera conclu en janvier 1402 l’accord de paix proposé aux deux partis.

A l’instar de la chapelle royale

Le 3 juin 1400, Jean de Berry avait accueilli à Paris l’empereur byzantin Manuel II Paléologue, un hôte dont l’escorte exotique – qui comprenait peut-être des cavaliers turcs armés du cimenterre – marqua durablement les esprits : le cortège des mages des *Très Riches Heures* s’en fait encore l’écho (fol. 51v). Le modèle était d’autant mieux venu que les princes

²¹ D. Bruna, *Les enseignes de pèlerinage et les enseignes profanes au Musée national du Moyen Age : catalogue des collections*, Paris, 1996, p. 184-193 ; et « Enseignes de plomb et autres souvenirs de saint Michel », dans P. Bouet, G. Otranto et A. Vauchez éd., *Culto e santuari di san Michele nell’Europa medievale / Culte et sanctuaires de saint Michel sans l’Europe médiévale*, Bari, 2007, p. 367-384. Voir aussi P. Bouet, G. Otranto et A. Vauchez éd., *Culte et pèlerinages à saint Michel en Occident : Les trois monts dédiés à l’archange*, Rome, 2003.

²² J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 1, n° 883, p. 231 : « un livre du *Songe du prieur d’Assalon* sur le fait du schisme de l’Eglise... », et n° 887, p. 232 : « un livre en latin de plusieurs lettres closes envoyées par le Roy sur le fait du schisme de l’Eglise, et de la *Relation du prieur d’Absalon* » - il s’agit du prieuré de Salon (Selonnet) au diocèse d’Embrun – ; vol. 2, n° 978 : « un livre en François, de lettre de court, que fist le prieur d’Absalon *De l’union de l’Eglise*, ystorié au commencement d’un duc assis en une chaire et du prieur qui lui présente un livre, et en la première marge a un escu enluminé des armes de Monseigneur... ».

s'identifiaient volontiers aux rois mages, au point d'offrir à l'Épiphanie l'or, la myrrhe et l'encens, comme le duc l'avait fait le 6 janvier 1399 à la Sainte-Chapelle de Riom. Jean de Berry convia l'empereur aux troisièmes noces de sa fille Marie célébrées au Palais de la Cité le 24 juin 1400 ; puis en son palais de Bourges vers le 15 août. Des présents furent échangés, ainsi une « croix du fust de la vraie croix, garnie de petis liens d'or », des reliques des saints et un dais de laine brodée donnés par Manuel II²³. Les inventaires témoignent d'ailleurs de l'intérêt de Jean de Berry pour les livres grecs et les œuvres d'art byzantin²⁴.

Dès mai 1401, le duc avait récupéré la lucrative lieutenance sur le Languedoc, qui lui sera concédée « à vie » en février 1402. Mais ses administrés allaient lui causer un vif déplaisir au mois d'avril suivant en se prononçant, par la voie de l'évêque du Puy Elie de Lestrangle et d'une délégation de l'Université de Toulouse, en faveur d'une restitution d'obédience au pape Benoît XIII. Le duc en représailles fit saisir le temporel de l'évêque. A l'été 1402, il prêtait à Philippe le Hardi son hôtel moderne de Nesle (*hospicium suum modernum de Nigella Parisius*), tandis qu'il s'installait en l'hôtel des Tournelles, non loin de la résidence du roi. C'est aussi en cette période (décembre 1401 - juin 1402), qu'il fit dresser l'inventaire de ses bijoux, pierres précieuses, tableaux d'or, de bois et d'ivoire, vaisselle d'or et d'argent conservés en l'hôtel de Nesle, aux châteaux de Dourdan et Mehun-sur-Yèvre et en la grosse tour de Bourges (visible à l'arrière-plan du fol. 52 des *Très Riches Heures*). L'inventaire sera complété, de juillet 1402 à février 1403, par les tapisseries, draps d'or et de soie, ornements de chapelle et vêtements liturgiques, et par les manuscrits de la librairie de Mehun. Le duc disposait ainsi d'un état de ses collections et par conséquent aussi de ses réserves en métal précieux le cas échéant. La guerre contre l'Angleterre menaçait déjà de reprendre et la querelle entre les princes de dégénérer.

Cependant, la politique française de soustraction d'obédience n'avait guère rencontré d'écho favorable dans les autres royaumes. Il fallut donc se rendre aux vues de Louis d'Orléans. Le 31 mars 1403, les Avignonnais étaient revenus dans l'obédience de leur pape. En mai, à

²³ J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 2, n° 214, p. 35 ; n° 274, p. 40 : « de saint Pierre l'apostre, du mantel Elie, de saint Georges et de saint André », et n° 791, p. 262 : « ciel ou dossiel de drap de laynne, que l'Empereur de Constantinoble donna [...] fait à ouvrage de Grèce, ouquel sont plusieurs bestes, oyseaulx et fleurettes, bordé alentour de drap blanc et vermeil où il y a aigles à deux testes couronnées... ».

²⁴ *Ibid.*, vol. 1, n° 58 : un petit tableau d'or, n° 60 et 69 : des tableaux-reliquaires, n° 101 : des burettes « de noix d'Inde », n° 105 : un bénitier, n° 107 : un encensoir, n° 133 : une croix de fer rapportée de Constantinople par Jean de Chateaufort en 1402, n° 134 et 135 : des reliques de même provenance, n° 167 : un camée, n° 270 : une layette contenant des burettes de baume, n° 297 : une petite boîte ronde à ambre et musc, n° 596 : une bague avec un saphir, n° 737 : des barillets de cristal, n° 746 et 747 : un pot et une aiguière d'argent ; vol. 2, p. 179 n° 187 : deux bassins d'argent, p. 182 n° 230 : un plat d'argent doré ; n° 524 : un « grant livre ancien escript en grec », n° 1061 et 1062 : des tableaux « ouvrage de Grèce », n° 1263 : une boîte contenant du baume...

l'occasion d'une assemblée du clergé convoquée pour traiter de la question, le duc d'Orléans, avec l'assentiment des universités, de la plupart des abbés et d'une majorité d'évêques, obtint promptement de Charles VI la restitution de l'obédience du royaume de France à Benoît XIII. On fit aussitôt sonner les cloches de toutes les églises de Paris, à la stupéfaction des ducs de Berry et de Bourgogne pris de court. Jean de Berry fut néanmoins chargé d'une nouvelle ambassade auprès du pape en août-septembre 1403. La soixantaine venue, la lassitude du duc pourtant se fait sentir alors que la lieutenance du Languedoc est déjà promise au dauphin, « tantost apres le trespasement de nostre très chier et très amé oncle le duc de Berry » écrit le roi²⁵ ! De fait, une épidémie de grippe manque l'emporter en avril 1404. Alité au château de Bicêtre, le duc fait prier, processionner et distribuer force aumônes alors que ses médecins désespèrent de le sauver. « Et si donna à Nostre Dame de Paris une belle croix, si recouvra santé », rapporte le chroniqueur Jean Jouvenel des Ursins²⁶. L'épisode a son importance pour comprendre la relation du prince à ses trésors d'art religieux. Son cher frère Philippe le Hardi, lui, n'avait pas survécu († 27 avril 1404).

Jean de Berry se préoccupe alors d'établir définitivement la Sainte-Chapelle fondée en août 1392 auprès de son palais de Bourges, où il souhaite désormais être inhumé. En mai 1404, il fait dresser la liste des manuscrits, ornements liturgiques et bijoux qu'il lui destine²⁷ : bijoux du Jugement dernier et de l'Annonce aux bergers, grande croix, ostensor, un calice et sa patène, des baisers-de-paix, burettes, anneaux pontificaux, une quarantaine de livres liturgiques et autres, une croix de procession, des tableaux reliquaires et des châsses. Comme la Sainte-Chapelle fondée au palais de Riom dès 1382, cette nouvelle institution avait pour modèle la Sainte-Chapelle de Paris édifée par Saint-Louis pour abriter les reliques de la Passion (*Très Riches Heures*, fol. 158). A l'été 1404, le duc obtint de Benoît XIII les autorisations nécessaires pour constituer le chapitre canonial et en assurer les revenus. Les premiers chanoines – treize au total et autant de chapelains – seront ses conseillers Arnoul Belin, qui prend la direction du chapitre avec la dignité de trésorier, Guillaume de Boisratier et Simon Aligret, son médecin. Les biens fonciers attachés à la fondation furent mis en possession du trésorier sous la forme symbolique d'un anneau d'or. Au cours d'une cérémonie solennelle le 19 avril 1405, jour de la fête de Pâques, les chanoines reçurent des mains de Jean de Berry leurs pelisses et aumusses de petit gris et leurs chapes noires fourrées,

²⁵ Ordonnance du 30 janvier 1404 citée par Fr. Lehoux, *op. cit.*, vol. 2, p. 525.

²⁶ J.F. Michaud et J.J.F. Poujoulat éd., *Jouvenel des Ursins : Histoire de Charles VI, roy de France*, Paris, 1836, p. 159.

²⁷ J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 2, p. 167-186.

avant d'être conduits aux stalles du chœur où ils assureraient les messes perpétuelles en faveur du fondateur, de Jeanne d'Armagnac et Jeanne de Boulogne, du roi Jean le Bon et de Bonne de Luxembourg, de Clément VII et des papes, de son frère Philippe, du comte d'Etampes et de deux anciens conseillers défunts.

Tout armés à couvert

La mort de Philippe le Hardi, puis de la comtesse Marguerite de Flandre (mars 1405), plaçait sur le devant de la scène leur fils Jean sans Peur, nouveau duc de Bourgogne, et annonçait un conflit ouvert avec le duc d'Orléans dont la politique et les ambitions territoriales s'opposaient aux siennes. Quoiqu'il continuât de jouer son rôle de modérateur, le duc de Berry avait peu d'influence sur son neveu. Paris va être le principal théâtre du conflit. Les ducs font mettre leurs hôtels respectifs en défense, ainsi celui de Nesle alors pourvu d'une herse. Nommé gouverneur de la ville en août 1405, Jean de Berry est contraint de mobiliser l'armée royale pour empêcher l'affrontement entre les hommes d'armes des antagonistes. Il se fait confier le dauphin Louis de Guyenne et, avec le duc Louis de Bourbon et la reine Isabelle de Bavière, représente pour l'heure un tiers parti. Mais la population parisienne bruissait de rumeurs, les émeutes se succédaient et Jean sans Peur s'était révélé trop menaçant pour que l'équilibre fût maintenu. Le 1^{er} décembre 1405, Jean de Berry et Louis d'Orléans font alliance avec la reine contre les ennemis du roi... Pour se rendre au Conseil où tous se retrouvent, les deux ducs cachent désormais des armes sur eux²⁸ (« tous armez à couvert »). L'apaisement pourtant l'emporta. Mais deux ans plus tard, le 23 novembre 1407, Louis d'Orléans était assassiné en plein Paris par des hommes de main²⁹. L'enquête du prévôt ne tarda pas à révéler le coupable : Jean sans Peur.

Le duc de Berry et Louis d'Anjou, roi de Sicile, à qui revenait dès lors le gouvernement des affaires, ne voulaient pas pour autant d'une guerre civile. Début 1408, ils vinrent même trouver le duc de Bourgogne, qui s'était retiré à Amiens, pour tenter une conciliation. Le 8 mars, reprenant l'avantage, celui-ci faisait lire par maître Jean Petit, devant le roi et toute la cour assemblée, une *Justification de monseigneur de Bourgogne sur le fait de la mort et occision de feu le duc d'Orléans*. La réponse vint le 11 septembre 1408 par la voie de Thomas du Bourg, abbé de Cerisy, au nom de la veuve Valentine Visconti en grand deuil et du jeune Charles d'Orléans. Dès novembre pourtant, l'annonce du retour de Jean sans Peur et de son

²⁸ Cité par Fr. Lehoux, *op. cit.*, vol. 3, p. 63.

²⁹ Cf. B. Guenée, *Un meurtre, une société : L'assassinat du duc d'Orléans, 23 novembre 1407*, Paris, 1992.

armée oblige les princes à fuir la capitale en emmenant le roi malade et le dauphin. Retiré dans le Berry, le duc Jean redevient le principal négociateur de la paix : le 9 mars 1409, il orchestre une cérémonie du pardon en la cathédrale de Chartres et fait jurer les ducs de Bourgogne et d'Orléans sur les évangiles. Le fou de Jean sans Peur ne tardera pas à baptiser la paix de Chartres de « paix fourrée ». De fait, en octobre, le duc de Bourgogne faisait saisir et exécuter un fidèle des Orléans en la personne de Jean de Montaigu, maître de l'hôtel du roi. Il flatte ses partisans parisiens par des promesses de réforme et, aux étrennes, fait distribuer des insignes à sa devise du rabot³⁰. Devant ces provocations répétées, les princes réunis à Gien le 15 avril 1410 constituent une ligue défensive : les ducs Jean de Berry, Charles d'Orléans et Jean VI de Bretagne, les comtes Bernard d'Armagnac et Jean de Clermont, ses gendres, et le comte Jean d'Alençon s'engagent à lever une armée de 9.000 hommes. Des alliances matrimoniales devaient consolider cette ligue de Gien : Bonne d'Armagnac, petite-fille du duc, fut donc promise à Charles d'Orléans (*Très Riches Heures*, fol. 4v), Marguerite d'Orléans à un frère du duc de Bretagne et la petite Jeanne d'Orléans au fils aîné du comte d'Alençon.

Armagnacs !

Le comte d'Armagnac et Jean de Berry lui-même sont désormais les deux hommes forts du parti d'Orléans. Une écharpe ou bande blanche est leur signe de ralliement (*Très Riches Heures*, fol. 1v), d'où le surnom de « bandés » Armagnacs donné à leurs partisans par les Parisiens. Bien qu'en face, Jean sans Peur ait obtenu l'appui de Charles VI, qui a recouvré la raison en juillet, l'armée confédérée marche sur Paris. Une fois encore, le duc de Berry préfère transiger. Par la paix de Bicêtre, le 2 novembre 1410, le roi tentait d'équilibrer les forces : licenciement des troupes, exclusion des princes du conseil, qui sont renvoyés sur leurs terres, garde conjointe du dauphin confiée aux ducs de Berry et de Bourgogne... L'un quitte ensuite Paris pour Dourdan, l'autre pour Meaux.

Alors que les deux partis continuaient de s'armer, le roi proposa à nouveau l'arbitrage de Jean de Berry : des conférences devaient se réunir à Melun en juillet 1411. Mais Charles VI rechute et le dauphin se laisse convaincre de solliciter l'aide des Bourguignons auxquels la capitale est acquise³¹. Les Parisiens arborent le chaperon vert et la croix blanche de saint

³⁰ Sur la pratique des étrennes, cf. J. Hirschbiegel, *Etrennes : Untersuchungen zum höfischen Geschenkverkehr im spätmittelalterlichen Frankreich der Zeit König Karls VI (1380-1422)*, Munich, 2003.

³¹ Sur le rôle du dauphin Louis de Guyenne, cf. I. Villela-Petit, *Le Bréviaire de Châteauroux*, Paris, 2003, chap. 2, p. 19-37.

André³². Les ducs d'Orléans et de Bourbon, les comtes d'Alençon et d'Armagnac et le connétable Charles d'Albret sont dénoncés au Conseil comme « rebelles et desobeissans ». Jean de Berry n'était pas cité, mais son beau château de Bicêtre et les écuries de Nesle furent incendiés peu après, l'hôtel pillé et ses serviteurs contraints de fuir Paris. Enfin le 14 octobre, l'ordonnance qui convoque le ban et l'arrière-ban de l'armée royale le tient pour le chef du parti armagnac. Le duc est aussi destitué de sa lieutenance en Languedoc. Il répond par une lettre ouverte le 7 novembre rappelant sa loyauté³³ et dénonçant pêle-mêle les « traîtres et desloiaux menteurs » de l'entourage du roi qui le tiennent en leur sujétion, les troupes anglaises dont le duc de Bourgogne avait négocié le concours, la taille excessive levée sur le peuple pour les solder... Mais il doit se replier à Bourges tandis que les Bourguignons prennent Etampes le 30 novembre et Dourdan le 14 décembre 1411.

Bientôt les deux camps sollicitent l'appui du roi Henry IV d'Angleterre. En février 1412, le Languedoc est en proie à la guerre civile alors que s'affrontent Bernard d'Armagnac, nommé son lieutenant par le duc, et Jean I^{er}, comte de Foix, capitaine de la province au nom du roi. L'armée royale, menée de fait par Jean sans Peur, entre à nouveau en campagne en mai, et vient mettre le siège devant Bourges du 11 juin au 15 juillet 1412. La ville est bombardée et le duc contraint de faire fondre l'orfèvrerie et l'argenterie de sa Sainte-Chapelle pour frapper les écus d'or et les blancs d'argent nécessaires à la solde des troupes³⁴. Au reste l'armée royale, ravagée par une épidémie, n'allait guère mieux. Le dauphin Louis de Guyenne, partisan de la paix, organise une entrevue entre Jean sans Peur et le duc de Berry où celui-ci se rend à cheval en grand apparat³⁵ : « non obstant qu'il feust aagé de plus de soixante dix ans, avoit espée, dague et hache d'armes, capeline d'acier en la teste, et ung fermeillet moult riche ou front devant, et dessus ses armeures une jaquette de pourpre et la bende au travers toute semée de marguerites ».

³² Comme le suggère ici-même L. Hablot, « Les *Très riches Heures*, reflet de l'emblématique de Jean de Berry et des princes de son temps », l'écharpe nouée en sautoir des soldats qui mènent le Christ au supplice (*Très Riches Heures*, fol. 143, 146v et 147) les assimile à des Bourguignons.

³³ Fr. Lehoux, *op. cit.*, vol. 3, p. 251, n. 4 : « il n'est pas à supposer que nous, à qui Nostre Seigneur a fait tant de grâce comme d'estre filz, frere et oncle de roy de France, yssu d'un si noble hostel et vesqui si longuement senz aucun reproche, feissions ou eussions voulenté de faire en nostre ancien aage chose qui feust à la deshonneur ou dommaige de mondit seigneur [le roi] et de sa noble lignée, et à reproche perpetuel de nous. »

³⁴ Il fallut encore prélever sur le trésor de la Sainte-Chapelle le 20 juillet 1412, le reliquaire de saint Elisabeth notamment, *Ibid.*, p. 275, et en octobre la grande croix d'or, la Croix aux émeraudes et un grand tableau d'or donnés aux Anglais pour obtenir leur retrait, *Ibid.*, p. 285-286.

³⁵ L. Douët d'Arcq éd., *Chronique d'Enguerran de Monstrelet*, Paris, 1857-1862, vol. 2, p. 284, cité par Fr. Lehoux, *op. cit.*, vol. 3, p. 273.

Une nouvelle paix fut conclue sous les auspices du dauphin le 22 août 1412. Cependant, les troupes anglaises imprudemment appelées avaient débarqué en Normandie sous la conduite du duc de Clarence et arrivaient déjà en vue de Blois. Il fallut aux ducs de Berry, de Bourbon et d'Orléans promettre 150.000 écus d'or pour obtenir leur retrait vers Bordeaux, via le Poitou. A la fin de l'année, Jean de Berry était revenu à Paris en son hôtel de Nesle. Tombé malade, il ne fut pas en mesure d'assister aux Etats généraux convoqués fin janvier 1413 sur les instances de Jean sans Peur pour remédier à l'état des finances du royaume. Le duc de Bourgogne avait ainsi le champ libre, avec l'appui des écorcheurs de Paris, prompts à l'émeute. Parmi les meneurs était le boucher Simon Caboche, d'où leur surnom de Cabochiens. Entre mai et juillet 1413, ils prennent le chaperon blanc des révoltes urbaines flamandes, arrêtent arbitrairement ceux qu'ils soupçonnent d'être Armagnacs, surveillent le dauphin, envahissent l'hôtel du roi, menacent les dames de la reine, emprisonnent son frère Louis de Bavière, exécutent le prévôt Pierre des Essarts... Jean sans Peur lui-même est débordé par ces excès. Autour du duc de Berry, réfugié au cloître Notre-Dame chez son médecin Simon Aligret, et de Jean Jouvenel des Ursins, père du chroniqueur, un parti modéré reprend corps et rallie les échevins. Le duc s'installe à Pontoise pour négocier le retour des Armagnacs. Dans les premiers jours d'août, les Cabochiens tentent d'empêcher la ratification de la paix de Pontoise par les quartiers parisiens, mais en vain : seuls les quartiers des Halles et de l'hôtel d'Artois, résidence du duc de Bourgogne, se prononcent contre. Le Parlement, la Chambre des Comptes, le chapitre cathédral et l'Université approuvent la paix. Le 4 août, Jean de Berry et Louis de Guyenne en armures prennent la tête d'une cavalcade dans Paris et délivrent les prisonniers. Les Cabochiens fuient vers la Bourgogne. Le duc de Berry redevient alors capitaine de la ville, tandis que les places fortes du Louvre et de la Bastille Saint-Antoine sont confiées au duc de Bar et au duc de Bavière. Le 23 août, Jean sans Peur quittait Paris et le 31, les Armagnacs, Louis d'Anjou, Charles d'Orléans et Jean de Bourbon en tête, faisaient leur entrée. Ils portent pour l'occasion le chaperon parti rouge et noir des Orléans. Un des cavaliers de Mai paraît encore vêtu d'un surcot de ce parti (fol. 5v).

Perdre seulement bataille

Jean de Berry récupère une dernière fois la lieutenance du Languedoc, mais il s'y fera représenter, ne quittant plus guère l'hôtel de Nesle – où il rapatrie le mobilier de Bourges et les orgues de Dourdan – que pour l'hôtel de Giac, plus proche du roi. Il vit entouré de ses petits-fils : Charles d'Artois, comte d'Eu, les frères Charles et Louis de Bourbon, Jean d'Armagnac et son frère Bernard le jeune – ainsi le voit-on au milieu de la jeune génération

au premier feuillet des *Très Riches Heures*. Mais le duc n'en continue pas moins de suivre les affaires du royaume et d'envoyer des messagers de tous côtés, alors que Jean sans Peur menace à nouveau Paris en février 1414. Le comte Bernard d'Armagnac, qui assure énergiquement la défense, oblige ce dernier à battre en retraite. Pour avoir rompu la paix jurée, le duc de Bourgogne était « banni comme faux traître, meurtrier, lui et tous les siens, sans pitié ni sans merci »³⁶. L'armée royale maintenant acquise aux Armagnacs reprend Compiègne, Soissons, et se dirige vers l'Artois, tandis que Jean de Berry et Louis d'Anjou assurent la garde de Paris. En août, c'est encore au duc de Berry qu'il revint de négocier avec les ambassadeurs anglais. Si exorbitantes furent pourtant les demandes d'Henry V qu'elles rendirent souhaitable de traiter avec Jean sans Peur. Le 4 septembre, ce sera la paix d'Arras. Louis de Guyenne faisait alors interdire les insignes des deux partis, la bande et le sautoir, et proscrivait les appellations de « Bourguignons » et « Armagnacs ».

Mais les initiatives du dauphin, qui s'était fait nommé gouverneur général des finances du royaume, inquiètent son grand-oncle. Jean de Berry parvint toutefois à le convaincre de visiter le château de Mehun-sur-Yèvre (fol. 161v) qu'il lui avait donné, une tentation destinée à l'éloigner des affaires – et de l'influence bourguignonne – d'octobre à début décembre 1414. En février 1415, le duc de Berry et sa fille Marie, duchesse de Bourbon, se déplacent à Senlis pour accueillir la comtesse de Hainaut, sœur et ambassadrice de Jean sans Peur. Conclue au Louvre le 22 février, la paix excluait de l'amnistie 500 fidèles du duc de Bourgogne qui s'étaient compromis dans les émeutes. Au même moment, les négociations avaient repris avec l'Angleterre, mais la dernière ambassade française, conduite en juin-juillet 1415 par deux proches du duc – le secrétaire Gontier Col et Guillaume de Boisratier, devenu archevêque de Bourges en 1409, – fut vaine. Car Henry V préparait déjà son débarquement. La suite est bien connue qui conduit à Azincourt. En octobre, le roi de France et les princes s'installent à Rouen, près du théâtre des opérations. Jean de Berry est là. Il s'oppose à ce que le roi et le dauphin quittent la ville avec l'armée en campagne, car « mieux valait perdre bataille seule que roi et bataille »³⁷. Au soir du 25 octobre 1415, le roi, le duc et le dauphin pleurèrent au récit des combats égrenant la liste des morts. Parmi les prisonniers de marque figuraient le duc Jean de Bourbon, gendre de Jean de Berry, et ses petits-fils Charles d'Orléans et Charles d'Artois, comte d'Eu. Le duc regagna Paris par la Seine, accostant au port de Nesle. La ville s'apprêtait à soutenir le siège des troupes bourguignonnes. Sur ces entrefaites mourut Louis

³⁶ C. Beaune éd., *Journal d'un bourgeois de Paris de 1405 à 1449*, Paris, 1990.

³⁷ Cité par Fr. Autrand, *op. cit.*, p. 486, d'après H. Courteault et al. éd., *Les Chroniques du roi Charles VII par Gilles le Bouvier, dit le Héraut Berry*, Paris, 1979, p. 67.

de Guyenne, le 18 décembre 1415. Le nouveau dauphin, son frère Jean, duc de Touraine, gendre de la comtesse de Hainaut, résidait en Hollande, ce qui laissait une nouvelle carte à jouer au duc de Bourgogne. Celui-ci était déjà à Lagny-sur-Marne, à l'ouest de Paris, quand Bernard d'Armagnac rentra en scène. Le 29 décembre, il arrivait dans la capitale, soupait chez Jean de Berry et recevait dès le lendemain la charge de connétable laissée vacante par la mort de Charles d'Albret à Azincourt. L'encerclement de Lagny obligea Jean sans Peur à se retirer précipitamment en Flandre. Enfin le comte d'Armagnac, devenu pour les nécessités de la guerre gouverneur des finances et capitaine général du royaume en février 1416, contre-attaquait les Anglais en Normandie.

En mars 1416, Jean de Berry accueillait encore l'empereur Sigismond de Luxembourg, puis des ambassadeurs aragonais, tous venus traiter de la question du Schisme. Le 19 avril 1416, soir de Pâques, un complot visant le duc et le roi Louis d'Anjou fut déjoué *in extremis* dans le quartier des Halles, obligeant Bernard d'Armagnac à interrompre momentanément le siège de Harfleur pour prendre quelques mesures énergiques. Désormais Jean de Berry n'était plus en mesure de faire face. Fin mai, il rédige son testament et désigne pour exécuteurs le duc de Bourbon et le comte d'Eu, prisonniers à Londres, puis, plus réaliste, leur substitue sa fille Marie et Louis d'Anjou. Le 15 juin, en présence de Marie de Berry et de deux de ses petits-fils, Charles de Bourbon et Bernard d'Armagnac le jeune, il rendait l'âme³⁸. Son cœur fut déposé en l'abbaye royale de Saint-Denis et son corps embaumé transporté en l'église des Grands-Augustins pour un service funèbre, suivi par les princes et les gens de son hôtel en livrée de deuil. Puis en un lent cortège par Etampes, Orléans, Mehun-sur-Yèvre, il fut conduit jusqu'à Bourges pour être inhumé en sa Sainte-Chapelle. Le tombeau sculpté par Jean de Cambrai était encore inachevé, comme restaient inachevées aussi ses dernières *Heures*. Alors seulement, le 29 juin, l'hôtel ducal fut dispersé.

POUR NOTRE DEVOTION ET PLAISIR

Heures et autres livres

Malgré un rôle politique de premier plan, c'est pourtant sur sa passion des belles choses et ses commandes artistiques qu'insistent déjà tous les écrivains contemporains qui ont dressé le

³⁸ Fr. Lehoux, « Mort et funérailles de Jean de Berry (juin 1416) », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1956, t. 114, p. 76-96.

portrait de Jean de Berry. Christine de Pizan dans le *Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V* qu'elle lui dédicace, après avoir vanté ses qualités de joueur en sa jeunesse, ses victoires militaires en Poitou, son naturel jovial (« jolis estoit, amoureux et gracieux et de moult joyeuse condiction »), sa sagesse et sa fidélité au roi, signale la prodigalité du duc envers ses fidèles, corroborée par son attitude envers Paul de Limbourg et ses frères et déjà évoquée lors de l'affaire Bétizac : « moult est debonnaire à ses serviteurs, les aime et porte, et enrichist par especial ceulx dont à singulière opinion, ou a trouvé bons ». La poétesse poursuit en évoquant la sympathie du duc pour les esprits subtils, son amour des livres, des œuvres d'art et de l'architecture : « Se delicte et aime gens soubtils, soyent clerks ou autres, beaulx livres des sciences morales et histoires notables des pollices rommaines [la Rome antique], ou d'autres louables enseignemens, moult aime et volentiers en oit tous ouvrages soubtilement fais, et par maitrise beauls et polis, aornemens riches, beauls edifices dont a fait faire maint en son pays, à Paris et alieurs »³⁹.

En soulignant l'intérêt du duc pour les beaux livres aux louables enseignements, Christine de Pizan songeait sans doute à ses propres écrits dont elle lui avait fourni une collection assez complète. Chacun devait lui valoir en retour une généreuse rétribution. Jean de Berry possédait un exemplaire du *Livre de l'epistre Othéa*, donné par l'auteur, le *Livre du chemin de long estude*, donné par Christine en l'hôtel de Nesle le 20 mars 1403 (n.st.), la *Mutacion de Fortune*, donné par elle en mars 1404, le *Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, remis pour les étrennes de 1405, un recueil de *Ballades* acheté par le duc, les *Sept Psaumes*, offert aux étrennes de 1410, le *Livre des faiz d'armes et de chevalerie*, aux étrennes de 1413 et, aux étrennes de 1414, le *Livre de la paix*, relatif aux paix d'Auxerre et de Pontoise⁴⁰. La librairie ducal comprenait d'autres traités moraux et ouvrages utiles au bon gouvernement, dits « miroirs des princes »⁴¹ : le *Gouvernement des rois*, traduction du *De regimine principum* de Gilles de Rome, le *Gouvernement des rois et des princes*, dit aussi *Secret des secrets*, les *Dits moraux des philosophes* du prévôt de Paris Guillaume de Tignonville, le *Miroir historial* de Vincent de Beauvais, le *Miroir des dames* de Durand de Champagne, les *Pèlerinages de l'âme, du Christ et de vie humaine* du cistercien Guillaume de Diguleville (BnF, fr. 829), les *Lamentations* de Matheolus revues par Jean Le Fèvre, le *Livre*

³⁹ S. Solente éd., Christine de Pizan : *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, Paris, 1936-1940, II^e partie, chap. XI, p. 246 : « Ci dit du duc de Berry ».

⁴⁰ Respectivement J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 1, n° 949, 932, 952, 943, 959, 977, 1004, 1239.

⁴¹ *Ibid.*, n° 878, 890, 893, 894, 917, 921, 945, 972, 979, 985, 989. Cf. L. Scordia et F. Lachaud éd., *Le Prince au miroir de la littérature politique de l'Antiquité aux Lumières*, Rouen, 2007.

des échecs moralisés de Jacques de Cessoles, *l'Arbre des batailles* d'Honoré Bovet, et le *Livre des bonnes mœurs* que le théologien Jacques Legrand avait dédié à Jean de Berry (1404-1410). Des textes d'histoire contemporaine comme les *Grandes Chroniques de France*, les *Chroniques de Burgos* traduites par le carme Jean Golein, les *Chroniques des comtes de Flandre*, celle attribuée à Baudouin d'Avesnes dite *Trésor de sapience*, les *Chroniques* de Froissart, offertes par Guillaume de Boisratier, des *Chroniques d'Angleterre*, et le *Livre de la prise et mort du roi Richard d'Angleterre* de Jean Creton n'étaient pas non plus sans résonance dans l'actualité politique, de même que les ouvrages des premiers humanistes (*Les remèdes de l'une et l'autre Fortune* de Pétrarque, *Les femmes nobles et renommées* de Boccace et son *Des cas des nobles hommes et femmes*, dans la version que Laurent de Premierfait dédie au duc en 1409) et des traductions d'auteurs anciens (Aristote, Cicéron, Sénèque, Pline, Lucain, Tite Live, Flavius Josèphe, Suétone, la *Cité de Dieu* de saint Augustin, Boèce...), notamment les traités d'art militaire de Frontin et Végèce⁴². Le duc avait fait traduire par le théologien Jean Courtecuisse, chanoine de Poitiers, la *Formula honestae vitae* de Martin de Braga, alors attribuée à Sénèque (*Des quatre vertus cardinales*, 1403). Et c'est pour lui que Nicolas de Gonesse termina la traduction des *Facta et dicta memorabilia Romanorum* de Valère Maxime (*Les faits et paroles mémorables*, ou « Livre de Valere le Grant », 1400-1401).

Non moins utiles en matière politique étaient alors les livres de magie, de divination et d'astrologie, dont Jean de Berry, comme Charles V, semble avoir été féru : un « petit livre où il a plusieurs figures de papes, avecques aucunes propheties d'eulx »⁴³, le *Livre des sept planètes* de Raymond Lulle, le *Livre de divinations* de Nicole Oresme, pourvu de son marque-pages, et le *Traité de la sphère* du même auteur – qui s'occupe d'astronomie, de même que le *Traité de la sphère* de Jean de Sacrobosco, – un *Livre de l'empereur céleste*, deux grands « livres de magiques » espagnols, le *Livre de Sidrac le philosophe*⁴⁴, le « petit livre d'astrologie en latin ouquel sont les quatre elemens et les XII signes figurez et les planetes » donné par l'abbé de Bruges Lubert Hautschilt⁴⁵, et un recueil de Joachim de Flore. Le duc

⁴² Cf. Ph. Richardot, *Végèce et la culture militaire au Moyen Age (V^e – XV^e siècles)*, Paris, 1998 ; et E. Morrison et A.D. Hedeman éd., *Imagining the Past in France : History in Manuscript Painting, 1250-1500*, Los Angeles (J.Paul Getty Museum), 2010.

⁴³ J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 1, n° 852, p. 224. Cf. H. Millet, *Les successeurs du pape aux ours : Histoire d'un livre prophétique médiéval illustré*, Turnhout, 2004.

⁴⁴ R. Trachsler éd., *'Moult obscures paroles' : Etudes sur la prophétie médiévale*, Paris, 2007.

⁴⁵ J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 1, n° 935, p. 245. Sur Lubert Hautschilt, voir J.-B. Lebigue, « Le calendrier réformé des Très Riches Heures ».

avait aussi des encyclopédies, tel le *Trésor* de Brunet Latin, *l'Image du monde* de Gossuin de Metz, le *Livre des propriétés des choses* de Barthélemy l'Anglais, ou encore les *Etymologies* d'Isidore de Séville, et des cartes de géographie⁴⁶, dont l'une donnée par Gontier Col et une autre, une mappemonde de la Terre Sainte, cadeau de Guillaume de Boisratier aux étrennes de 1405. La *Fleur des histoires d'Orient* du prince arménien Hayton et le *Livre des merveilles* ou « Devisement du monde » de Marco Polo permettaient de découvrir les contrées lointaines. Des dictionnaires (un *dictionnaire* en trois volumes, le *Catholicon* de Jean de Gênes), des livres de droit (Digeste, Décret, « Enforciade »), d'agronomie, de médecine⁴⁷ (Avicenne, Galien et un « livre de medecine qui traicte de la vertu des herbes et des bestes », tous donnés par le médecin Simon Alligret aux étrennes de 1404, 1405 et 1413 respectivement), ainsi que le *Livre des déduits*, traité cynégétique de Gace de la Buigne rédigé pour Philippe le Hardi, complétaient la bibliothèque en ouvrages pratiques.

Jean de Berry se délectait surtout à la lecture des romans et chansons de geste, une quarantaine dans sa librairie, si l'on en croit l'achat en 1378 de « VI palettes d'ivoire et de bois pour tenir chandelle de bougie à lire romanz »⁴⁸ : la *Mélusine* bien sûr, mais aussi le *Roman de Renard*, le *Roman de la rose* de Guillaume de Lorris et Jean de Meun, le *Roman de la violette* de Gerbert de Montreuil et le *Dit de la panthère d'amour* de Nicole de Margival, *Lancelot du Lac*, *Guiron le Courtois*, *Les quatre fils Aymon*, le *Roman de Brut*, le *Chevalier au cygne* ou « Livre de Godefroy de Bouillon », le *Roman du comte d'Anjou* de Jean Maillart, et d'autres à sujet antique comme le *Roman de Troie* et le *Roman de Thèbes*. Les *Métamorphoses* et *l'Art d'aimer* d'Ovide, les *Comédies* de Térence, les *Bucoliques* de Virgile et la traduction du *Décameron* de Boccace commandée à Laurent de Premierfait (1411-1414) faisaient partie de cette littérature d'agrément. Pour le duc également, Aimery de Peyrat, abbé de Moissac, avait compilé des *Lamentations de la mort du roi Charlemagne*, que Gérard du Puy, nouvel évêque de Saint-Flour, vint lui offrir aux étrennes de 1406. Cependant, sur les quelque trois cents livres hérités, offerts, achetés ou de commande, que comptait la librairie de Jean de Berry en 1416, la majorité était des ouvrages religieux : Bibles (Londres, Brit. Lib, Lansdowne 1175), livres liturgiques, textes de dévotion et vies de saints. La présence de marques-pages précieux dits « pipes », inventoriés avec leurs livres, fournit peut-être un autre indice sur les lectures favorites du duc, qui s'accordent avec la composition de sa

⁴⁶ J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 1, n° 986-988, p. 263 ; vol. 2, n° 1047, p. 132, et n° 195, p. 317.

⁴⁷ *Ibid.*, vol. 2, n° 173, p. 176, p. 313-314, n° 184, p. 317. Ce dernier est peut-être un exemplaire du *Livre des simples médecines* de Matheus Platearius.

⁴⁸ Fr. Lehoux, *op. cit.*, vol. 1, p. 413.

librairie. En étaient pourvus : les *Petites Heures*, les *Très Belles Heures de Notre-Dame*, dont le marque-pages passa ensuite aux *Belles Heures* des Limbourg, les *Grandes Heures* de Jacquemart de Hesdin, les Heures du roi Jean le Bon, des Heures données par Robinet d'Etampes, les *Très Belles Heures* de Bruxelles, un petit livre d'oraisons, un collectaire, un Missel, des Bréviaire, un Psautier, des Bibles, la *Cité de Dieu* de saint Augustin, un Tite Live, et le *Livre de divination*, cité plus haut⁴⁹.

Les livres d'heures tenaient donc le premier rang dans la librairie et dans la faveur du duc. Certains lui étaient venus en héritage ou peuvent être considérés tels : le livre de son père, le « livre d'heures de la duchesse de Normandie » (sans doute sa mère Bonne de Luxembourg), de même que le psautier de sa belle-mère Jeanne de Boulogne († 1360), seconde épouse de Jean le Bon, ou encore les Heures de Jeanne d'Evreux (New York, Cloisters, 54.1.2), enluminées par Pucelle, qui manifestent l'attachement de Jean de Berry à ses proches et à son lignage. Ceux toutefois qui se distinguent entre tous par leur richesse et la préciosité de leur reliure sont les propres commandes du duc, qui forment une série de livres d'heures exceptionnels, connus sous leur désignation particulière dans les inventaires : *Petites Heures* (Paris, BnF, lat. 18014), enluminées sous la direction de Jean le Noir, puis de Jacquemart de Hesdin, *Très Belles Heures* (Bruxelles, Bibl. royale, ms. 11060) par Jacquemart et son équipe, *Très Belles Heures de Notre Dame* (BnF, n.a.lat. 3093 et Turin, Museo Civico d'Arte Antica, ms. inv. n° 47), sous la direction du peintre Jean d'Orléans, *Belles Heures* (New York, Cloisters, ms. 54.11) par les frères de Limbourg, *Grandes Heures* (BnF, lat. 919) à nouveau par Jacquemart, enfin *Très Riches Heures* (Chantilly, Musée Condé, ms. 65) des Limbourg, auxquelles il convient d'ajouter le Psautier (BnF, fr. 13091), enluminé par le sculpteur André Beauneveu en collaboration avec Jacquemart de Hesdin.

Enfin, le duc avait fait traduire et adapter, peut-être à l'initiative de Jean Gerson, chancelier de l'Université, les *Meditationes Vitae Christi* attribuées à saint Bonaventure⁵⁰. Cette *Vie de Nostre Benoit Sauveur* inspira directement aux Limbourg certains détails de leurs compositions, ainsi la jonchée de fleurs dans l'Entrée à Jérusalem (fol. 173v) : « Grant peuple le suyvoit, et montoient sur les arbres, et luy gettoient les fleurs et les rains de la verdure sur le chemin, et estandoient leurs robes par la ou il devoit passer ». Ou encore le montjoie païen

⁴⁹ J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 1, n° 851, 931, 960, 961, 968, 997, et vol. 2, n° 1050, soit sept livres d'heures pourvus d'une « pipe » ; n° 941, 999, et 958 ; 1237, 1241, vol. 2, n° 1055, et 1194, soit quatre Bréviaires ; n° 1246 ; n° 853, 934, 966, et 978, soit quatre Bibles ; n° 942, 916, et 880. Certains de ces livres pouvaient avoir leur marque-pages attitré, qui en ce cas, n'éclaire pas sur les lectures du moment.

⁵⁰ M. Meiss et E.H. Beatson éd., *La Vie de Nostre Benoit Sauveur Ihesuscrisct & La Sainte Vie de Nostre Dame translatee a la requete de tres hault et puissant prince Jehan, duc de Berry*, New York, 1977.

dans la Rencontre des trois rois (fol. 51v) : « ...tant qu'ilz se vont recontrer tous trois en ung chemin ou il avoit ung oratoire selon leur loy, comme nous faisons aujourd'huy les croiz es parties des chemins ». La relation confiante établie par Jean de Berry avec ses artistes de cour, et tout particulièrement Jacquemart de Hesdin et les frères de Limbourg, se traduit dans l'accès très libéral qui leur fut accordé tant à ses collections d'objets précieux qu'aux livres de sa librairie. Les *Très Riches Heures* se sont ainsi enrichies de l'observation des médailles de Constantin et d'Héraclius (Paris, BnF, Cabinet des médailles), de la Salière du pavillon, de la Croix au serpent, de tentures et du panneau de la Chute des anges rebelles (Paris, Musée du Louvre), mais aussi de pieuses lectures en français, que ce soit cette *Vie de Nostre Benoit Sauveur*, la *Légende dorée* de Jacques de Voragine⁵¹, ou la *Vision du chevalier Tondale*, insérée par Jean de Vignay dans le *Miroir historial* (Londres, Brit. Lib., Add. 6416).

La passion des reliques

Célèbres aujourd'hui en tant qu'œuvres d'art, les livres d'heures du duc étaient d'abord des ouvrages de piété faits à son usage pour la lecture quotidienne, la prière et la méditation aux heures canoniales. A l'exemple de la vie monastique, sept heures diurnes (laudes, prime, tierce, sexte, none, vêpres, complies) et une nocturne (matines ou vigiles) scandaient la journée du fidèle, en un rythme toutefois moins contraignant pour les laïcs. Sur le canevas de composition assez stable qui caractérise les livres d'heures parisiens de la fin du XIV^e et du début du XV^e siècle, le choix de textes spécifiques, l'illustration, les accents et les variations qui y sont introduites, reflètent les dévotions privilégiées de leur commanditaire. L'examen croisé des pèlerinages, des mentions de dons aux églises, des programmes sculptés des fondations ducales, enfin des statuettes, des objets à sujet religieux et des reliques citées dans les inventaires, aide à préciser⁵². En tout premier lieu vient la vénération de Jean de Berry pour les *Arma Christi* en général et le bois de la Croix en particulier : il possédait une Sainte Epine⁵³, de Saints Clous⁵⁴, mis en valeur dans la Descente de Croix des *Très Riches Heures* (fol. 156v), des Liens, une fiole de Saint Sang obtenue de la Sainte-Chapelle de Paris et

⁵¹ J. Guiffrey, *op. cit.*, n° 876, p. 230.

⁵² Cf. N. Pons, « La dévotion du duc Jean de Berry d'après ses inventaires mobiliers », *Revue historique du Centre-Ouest*, 2005, t. 4 : *Autour de Jean de Berry*, p. 273-289 ; et I. Villela-Petit, « Dévotion et culte des reliques chez Jean de Berry », *Bulletin Monumental*, 2007, n° 4, p. 392-393.

⁵³ J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 1, n° 62, p. 32, et vol. 2, n° 272, p. 40.

⁵⁴ *Ibid.*, vol. 2, n° 5, p. 4-5, n° 49, p. 16, n° 182, p. 32.

montée dans le Joyau du Mont-Calvaire⁵⁵, des fragments du Suaire et de la Tunique⁵⁶, et une quinzaine de fragments de la Vraie Croix⁵⁷ dont la scène de l'Exaltation (fol. 193) montre en quelle vénération on les tenait. Le développement donné dans les *Très Riches Heures* au cycle des Heures de la Passion et son illustration entièrement en pleines pages est le fruit de ce culte. Le duc avait aussi un « tableau de bois quarré où il a une Pitié de Nostre Dame tenant une couronne d'épines tachée de sanc, tout de paincture » avec sa courtine verte⁵⁸. Il avait en outre un Saint Calice « où Nostre Seigneur beut à la Cene », un joyau de la Cène et un livret du *Saint calice de la Cène*⁵⁹. La vénération pour Notre Dame n'était pas moins grande. Les témoignages abondent à commencer par les livres d'heures eux-mêmes. Le duc avait l'insigne du pèlerinage de Chartres sous la forme d'« une chemise de N.D. de Chartres » à l'imitation de la relique majeure que conservait la cathédrale⁶⁰ ; une dent de lait de la Vierge avec son reliquaire, qu'il donna à Notre-Dame de Paris⁶¹ ; l'anneau de mariage « dont Joseph espousa Nostre Dame » aux dires d'Antoinette de Turenne, épouse du maréchal Boucicaut, qui en avait fait cadeau au duc⁶² ; du Lait obtenu de la Sainte-Chapelle en même temps que le Saint Sang ; un reliquaire de la Ceinture de la Vierge venant du comte d'Etampes⁶³. Et des reliques données à la Sainte-Chapelle de Bourges, on mentionnera surtout la main de sainte Elisabeth, telle qu'on la voit tendue vers la Vierge de la Visitation (*Très Riches Heures*, fol. 38v). La bienheureuse main, qui fut pourvue d'une bague montée d'un saphir « pour mettre en la main de sainte Elizabeth », avait été rapportée de Constantinople par Jean de Chateaumorand⁶⁴. Car il y avait alors grande circulation de ces reliques.

Les saints dynastiques révèlent l'attachement de Jean de Berry à l'histoire capétienne et royale : morceau du chef de saint Denis, statuettes de saint Louis et de saint Louis d'Anjou, et

⁵⁵ *Ibid.*, vol. 1, n° 1111, p. 292-293, et vol. 2, n° 1070, p. 274.

⁵⁶ *Ibid.*, vol. 2, n° 734, p. 97.

⁵⁷ J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 1, n° 8, 9, 10, 1100, 1101, 1111 ; vol. 2, n° 5, 8, 12, 25, 49, 182, 214, 215, 397, 1081.

⁵⁸ J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 1, n° 77, p. 39.

⁵⁹ *Ibid.*, n° 130, p. 54-55, n° 79, p. 40, et n° 904, p. 235.

⁶⁰ *Ibid.*, n° 226, p. 77.

⁶¹ *Ibid.*, n° 20, p. 20-21, n° 360, p. 108, n° 1116, p. 295-296, et vol. 2, n° 3, p. 4 et n° 577, p. 72-73.

⁶² *Ibid.*, vol. 1, n° 600, p. 161.

⁶³ *Ibid.*, vol. 1, n° 45, p. 15.

⁶⁴ *Ibid.*, vol. 2, p. 167-186 : « Inventaire des bijoux, livres et ornements donnés à la Sainte Chapelle de Bourges », n° 192 et 206. De Constantinople aussi venait un morceau du chef de saint Etienne (n° 206) ; de Cologne, des reliques des 11.000 vierges ; et d'autres encore étaient de saints locaux : du bras de sainte Colombe (n° 205), du chef de saint Ursin (n° 217), enfin des gemmes étaient destinées à orner le chef de saint Côme.

une dent de Charlemagne⁶⁵, tandis que les saints poitevins et berrichons sont révélateurs de l'ancrage territorial, tel saint Hilaire de Poitiers, saint Oustrille et saint Ursin, évêques de Bourges, saint Sylvain de Levroux, saint Exupère de Toulouse⁶⁶. D'autres étaient inclus dans des tableaux reliquaires à logettes et des coffres d'ivoire et de bois marqueté, où l'effet d'accumulation prime sur la dévotion particulière pour tel ou tel⁶⁷. On en retiendra : « De la barbe de saint Pierre, de l'église de Poitiers », provenant de la cathédrale dont saint Pierre est dédicataire, et plusieurs reliques de sainte Radegonde de Poitiers, « du figuier Pharaon, où Dieu, Nostre Dame et Joseph se mussèrent en Egipte » – une scène qui devait faire partie du programme initial des *Très Riches Heures*, même si elle ne fut peinte que par Colombe (fol. 57), – « du tombel sainte Katherine du mont Sinay » (*Belles Heures* de New York, fol. 20), et une curieuse relique romaine « du fust de la porte de l'église que saint Pierre fist bastir à Rome par l'Ennemi ». La vénération pour les saints chevaliers, qui se conçoit d'autant mieux en un temps de guerre, était commune à toute la chrétienté, en particulier saint Georges, dont Jean de Berry avait « l'Espée saint George », sans qu'on puisse dire s'il s'agit d'une relique ou simplement du nom de l'épée⁶⁸, et saint Michel archange, chef des légions célestes. Le duc avait aussi un petit livre des *Miracles de saint Germain d'Auxerre*, une *Vie et translation de saint Gildas* – saint breton mais patron d'une abbaye bénédictine en Berry, Saint-Gildas de Châteauroux, à laquelle il fit cadeau de l'opuscule, – un *Office de la conversion de saint Paul*, et des *Louanges de saint Jean l'évangéliste* ayant appartenu à la duchesse Jeanne d'Armagnac⁶⁹.

Mais parmi la cohorte des saints, la préférence de Jean de Berry allait naturellement à ses saints patrons, les deux saints Jean, dont il porte le nom, et saint André, pour le jour de sa naissance, un 30 novembre. C'est ainsi que Jean l'évangéliste a son portrait en pleine page dans les *Très Riches Heures* (fol. 17), de même que saint André dont l'office faisait partie du projet initial (fol. 201, par Colombe), sachant d'ailleurs qu'une partie des messes du sanctoral est perdue⁷⁰, notamment celle de la Nativité de saint Jean-Baptiste le 24 juin qui aurait dû être particulièrement mise en valeur. Comme on pouvait s'y attendre, les statuettes et reliques des

⁶⁵ *Ibid.*, vol. 2, n° 160.

⁶⁶ *Ibid.*, vol. 2, n° 697 et 911, n° 910, n° 182, n° 912 et p. 182, n° 267 et 912, n° 643.

⁶⁷ *Ibid.*, vol. 2, n° 643, p. 76-78, qui contient une cinquantaine de reliques à lui seul, n° 910 à 913, p. 113-115.

⁶⁸ *Ibid.*, vol. 2, n° 1089, p. 139.

⁶⁹ *Ibid.*, vol. 2, n° 1134, p. 277 ; vol. 1, n° 904, p. 235, et vol. 2, n° 1038, p. 131 ; vol. 1, n° 899, p. 234 ; vol. 1, n° 881, p. 231.

⁷⁰ Voir J.B. Lebigue, « Analyse textuelle des *Très Riches Heures* ».

deux saints Jean sont nombreuses dans les inventaires de Jean de Berry, ce qui, s'agissant de deux dévotions majeures, ne distingue pas le duc des princes contemporains, quelque fut leur prénom. Certaines cependant sont des commandes personnalisées tel un « doussier » de velours vermeil brodé à l'ouvrage de Florence où le duc est présenté par le Baptiste et la première duchesse par saint Louis⁷¹ ; un « tapis de l'ouvrage d'Arras, fait à or, à ymages de l'Istoire de saint Jehan » pouvait aussi être dans ce cas, sans compter plusieurs statuettes d'or gemmé⁷².

A l'occasion de la saint André, c'est-à-dire de son anniversaire, le duc recevait des cadeaux de ses fidèles, ainsi une « petite bullete d'or roonde, en laquelle a par devant un demi ymaige fait pour Monseigneur, tenant en sa main une manière d'annel », donnée par l'évêque de Chartres, Martin Gouge, le dernier jour de novembre 1409. La tête de cette figure était formée d'une calcédoine blanche et le col d'émeraude. La « bulle d'or » possédait à l'arrière une logette à relique et était suspendue à un lacs de soie, sans doute pour être portée en pentacol⁷³. C'était jour de fête : à la saint André 1413, en son hôtel de Nesle, on fit usage d'un service de douze tasses d'argent doré gravées d'un ours au fond, dont une fut perdue en cette occasion⁷⁴. En référence au patron anniversaire, le duc avait en outre deux « tapis bleux, de l'ouvrage d'Arras, fais de la Vie de saint Andry »⁷⁵, et une « ymage d'or de saint André tenant une croix en manière d'un sautoier, garni de perrerie » (rubis balais, saphirs et perles), sur un entablement d'argent doré, émaillé aux armes des ducs de Berry et de Bourgogne, sans doute Philippe le Hardi⁷⁶. Cette dernière, offerte par le roi Henri III de Castille (entre 1390 et 1406) était appropriée pour l'un et l'autre duc, saint André étant aussi le patron de la Bourgogne, mais elle n'est pas la seule où figuraient leurs armes conjointes. L'empereur de Constantinople avait lui-aussi su trouver un présent personnalisé : une relique de saint André⁷⁷. Mais le duc possédait surtout une relique insigne de l'apôtre : « une petite croix de bois en manière d'un sautoier, laquelle est de la croix où saint André fu crucifié », le fragment étant ainsi disposé selon la forme du tout, à l'instar des morceaux de la Vrai Croix. Cette petite croix de saint André était à la fois évocation et vestige de son martyre sur une

⁷¹ J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 2, n° 1301, p. 160.

⁷² *Ibid.*, vol. 2, n° 550, p. 241 ; et vol. 1, n° 361, p. 108-110, n° 367, p. 112-115 et n° 462, p. 136-139.

⁷³ *Ibid.*, vol. 1, n° 193, p. 69.

⁷⁴ *Ibid.*, vol. 1, n° 704, p. 187.

⁷⁵ *Ibid.*, vol. 2, n° 553, p. 241.

⁷⁶ *Ibid.*, vol. 2, n° 36, p. 12.

⁷⁷ *Ibid.*, vol. 2, n° 274, p. 40. D'autres reliques de saint André étaient au nombre de celles contenues dans parmi celles contenues dans les deux coffres de bois marquetés, n° 912 et n° 913, p. 114-115.

croix en sautoir (Très Riches Heures, fol. 201). Et c'est encore en prière devant saint André que Jean de Berry est représenté dans le Lectionnaire de la Sainte-Chapelle de Bourges (Bourges, Bibl. municipale, ms. 35, fol. 17v).

D'autres objets associaient les saints Jean-Baptiste et André en un double patronage qui laisse entendre qu'ils lui étaient destinés dès l'origine : le pied de la « petite croix d'or aux émeraudes », fait par Jean Chenu, orfèvre du duc, comportait une statuette de Notre-Dame dans un tabernacle et, au-dessous, un saint Jean-Baptiste devant, un saint André à l'arrière ; un autre pied de croix-reliquaire, faisait cohabiter les statuettes de la Vierge, et des saints Jean-Baptiste, André et Etienne dans un tabernacle ; un grand camée avait été gravé pour le duc par Michel du Hast de quatre figures en relief : le Christ, saint Jean-Baptiste et son agneau, saint Pierre et saint André, puis monté en joyau par Jean Chenu ; une Bonne Croix d'or émaillé que le duc faisait faire à l'orfèvre Herman Ruissel et qu'il légua au roi, reposait sur un piètement figuré de quatre prophètes, les quatre évangélistes, Jean le Baptiste et André⁷⁸. Et dans les *Très Belles Heures* de Bruxelles, les deux saints présentent conjointement leur protégé à la Vierge à l'Enfant trônant au ciel (Bruxelles, Bibl. royale, ms. 11060-1, p. 10-11 et, de la main de Jacquemart de Hesdin, p. 14).

Les *Très Riches Heures* révèlent d'autres thèmes religieux auxquels le duc était sensible, en particulier ceux où se manifeste la piété princière (la Vision de *l'Ara cæli*, fol. 22, les Rois mages, fol. 51v-52). Mais le livre montre surtout la préoccupation croissante de la mort chez un homme âgé qui sent sa fin prochaine. Le fait que l'Office des défunts soit illustré d'un cycle complet (fol. 82-108) au lieu de l'unique image qui l'accompagne d'ordinaire, est à cet égard révélateur. L'office était intégré dans les livres d'heures pour permettre non seulement de prier pour les défunts, mais aussi sur son propre trépas par anticipation afin de se préparer à une « bonne mort », pieuse et dévote⁷⁹.

Prodigalité princière

Dans l'éloge funèbre qu'il consacre à Jean de Berry, Michel Pintoin, chantre de l'abbaye de Saint-Denis, s'accorde avec le *Livre des fais* sur les traits de caractère⁸⁰ : la ténacité du duc dans la reconquête de la Guyenne, sa courtoisie, ses abords affables, sa vivacité d'esprit et son

⁷⁸ *Ibid.*, vol. 2, n° 6, p. 5 ; vol. 1, n° 11, p. 16 ; n° 66, p. 34 ; vol. 2, p. 340-341.

⁷⁹ I. Villela-Petit, « Devises de Charles VI dans les Heures Mazarines, la personnalisation d'un manuscrit », *Scriptorium*, t. 55, 2001, n° 1, p. 80-92 ; et *Le Gothique international...*, p. 126-131 : « Bien mourir ».

⁸⁰ *Chronique du religieux de Saint-Denys contenant le règne de Charles VI, de 1380 à 1422*, éd. L. Bellaguet, Paris, 1839-1842, rééd. B. Guenée, Paris, 1994, vol. 3, livre XXXVII, chap. VI, p. 28-35.

éloquence, – mais laisse percer les critiques. Le duc pouvait se montrer vindicatif envers ses détracteurs – l'évêque Elie de l'Estrange en fit les frais, – quand bien même « sa bienveillance et sa mansuétude pour ceux qui lui étaient dévoués se démentaient rarement... ». Et, lorsqu'on lui faisait reproche d'élever certains d'entre eux bien au-dessus de leur condition – et peut-être le reproche visait-il les Limbourg eux-mêmes, – le duc en personne ne déclarait-il pas hautement : « On n'a jamais vu qu'un prince, fils, frère et oncle des rois de France, titres dont je puis à bon droit me glorifier, ne pût enrichir un ou plusieurs pauvres » ! Ses fidèles étaient d'ailleurs nombreux. L'hôtel ducal à lui-seul comptait entre 250 et 270 personnes dans ses dernières années, outre les hôtes de passage, les mendiants et les solliciteurs, en sorte qu'il fallait les dimanches et jours de fête, pour nourrir ce monde, pas moins de 3 bœufs entiers, 30 moutons, 160 douzaines de perdrix et autant de lapins⁸¹ ! Un maître de la Chambre aux deniers et cinq maîtres d'Hôtel y supervisaient les services requis : la paneterie, l'échansonnerie, la cuisine, la fruiterie, l'écurie et la fourrière⁸². Les chambellans, au nombre d'une vingtaine, et les valets de chambre près de trente, artistes de cour inclus, se rattachaient directement à la Chambre, tandis que la chapelle ducal et les gardes des bijoux et des tapisseries étaient à part.

Bien sûr, défaut de ses qualités, le duc était à la fois accapareur et excessivement prodigue, et on sait qu'il fut toujours à court d'argent. Mais surtout : « Il se distinguait entre tous les princes du sang par sa munificence, et il dota plusieurs églises du royaume de reliques et de bijoux enrichis de pierreries », notamment l'abbaye royale de Saint-Denis, ce dont le moine lui est spécialement reconnaissant. Car, précise-t-il encore, Jean de Berry « se plaisait à faire venir sans cesse d'Orient des rubis, des saphirs et des émeraudes ». Cette passion pour les gemmes, partagée au demeurant par Charles V, est confirmée par les inventaires, où se remarquent surtout des rubis et rubis-balais exceptionnels, auxquels le duc aimait donner un nom : le *Rubis teigneux* et le *Rubis de l'oreille*, le *Charbon de Bourgogne*, le *Bonhomme*, les *Rubis de la montagne*, de *Berry*, de *la nue*, de *la fossette*, le fameux *Grain d'orge* donné aux Limbourg, le *Cœur de France*, le *Rubis de la poule*, le *Balais du pape* de 240 carats et le *Balais de la crête de coq* de 170 carats, le *Gros balais de Venise*, le *Balais d'orange*, le *Balais de la châtaigne*, le *Rubis de la caille*, le *Rubis de Gloucester*, mais aussi le *Saphir de Melun*, le *Grand saphir de Bourgogne*, la *Bonne émeraude*, le *Diamant de saint Louis*, le *Diamant de*

⁸¹ Cf. G.E. Brereton et J.M. Ferrier éd., *Le Mesnagier de Paris*, Paris, 1994, p. 540, cité par Fr. Autrand, *op. cit.*, p. 312.

⁸² Fr. Autrand, *op. cit.*, p. 301-320.

Chartres, la *Grosse perle de Berry* et celle de *Navarre*⁸³... Tant et si bien que le chapitre sur les pierres d'un *Livre des propriétés des choses* commandé par un de ses proches, le dauphin Béraud III d'Auvergne (BnF, fr. 9141, fol. 235v), est illustré par un portrait du duc examinant le plein coffret de pierreries que lui présentent des marchands !

Particulièrement attentif à la solennité du service divin, il faisait donc enrichir de perles et de pierres précieuses les chasubles, chapes et autres ornements liturgiques bordés d'orfrois « d'une valeur inestimable ». La chasuble et le manipule de l'évêque d'Alexandrie saisi en plein office (*Très Riches Heures*, fol. 19v) nous en restituent l'effet. Ils semblent taillés dans quelque *soudanin*, tissu de soie brochée d'or⁸⁴ ; ou empruntés à l'une des chapelles quotidiennes en « drap d'or soudanis sur champ azur, garni d'un orfroi d'or trait de damas » que le duc avait confiées à la cathédrale de Bourges⁸⁵. La vêtue de l'ange Gabriel, en *soudanin* à fond vert, paraît redevable des mêmes largesses ducales⁸⁶ (fol. 26), et non moins riches sont les nappes superposées sur les autels, aux franges composées de bleu et blanc aux couleurs du duc⁸⁷ (fol. 19v et 193). Plusieurs de ces ornements de chapelle étaient effectivement rebrodés de semences de perles, à la façon d'Angleterre ou à la façon de Florence⁸⁸. La Sainte-Chapelle du palais de Bourges en fut aussi dotée⁸⁹.

Les résidences princières abritaient un art de vivre raffiné dont le décor mobilisa les meilleurs artistes et artisans. Les intérieurs, dont il ne reste malheureusement rien, étaient rehaussés des peintures d'Etienne Lanelier (dans le Berry en 1372), Guillaume des Champs (qui œuvre à Mehun-sur-Yèvre en 1375), Jacquemart de Hesdin (attesté au palais de Poitiers en 1398 et du côté de Bourges en 1399-1400), Paul de Limbourg (à Bicêtre en 1408), et peut-être aussi de

⁸³ J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 1, n° 187, 339, 340, 343, 345, 347, 348, 349, 350, 352, 359, 363, 364, 429, 1163, et vol. 2, n° 126 et 130, p. 27 ; vol. 1, n° 371, 377, 411, 427, 441, 1200, 1201.

⁸⁴ J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 2, n° 1191, p. 147 : « drap d'or soudanis sur champ bleu, semé de plusieurs ovrages de blanc et vermeil ».

⁸⁵ Ces « quotidiens » comprenaient chasuble, devant d'autel ou « frontier », dossier d'autel, aube, amict, étole et fanon assortis, cf. J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 2, n° 1256 et 1260.

⁸⁶ J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 2, n° 1188, p. 147 : « drap d'or soudanis sur champ vert, dont l'ovrage est à plusieurs fuillages et roses » ; n° 1257, p. 151 : « un autre cothidian de drap d'or soudanis sur champ vert, garni d'un orfroy d'or trait de Damas » ; n° 1273, p. 153 : « une chapelle sans doubleure, de drap d'or de damas sur champ vert, garni d'orfrois de brodeure d'ovrage de Florence ».

⁸⁷ Une autre chapelle, de velours bleu, aux armes du duc, comprenait une « nape parée, coponnée de veluau vermeil, blanc et azur aus armes de Monseigneur et devise de ors [ours] et cyne », cf. J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 2, 1281, p. 156. Le ciel de dais de velours cramoisi de la *Chambre aux cygnes* (n° 28, p. 211) comportait aussi des « goutières coponnées de veloux blanc et azur aux armes et devise de Monseigneur », laissant entendre que telles étaient ses couleurs.

⁸⁸ J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 2, n° 1279 à 1317, p. 155-166.

⁸⁹ Ainsi une très riche chasuble d'or de Chypre provenant du duc d'Orléans, brodée de perles et garnie d'orfrois à papegaux, cf. J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 2, n° 297 et sq., p. 183-186.

Mile Le Cavelier et Michelet Saumon (à Bourges dans les années 1414-1415), tous peintres en titre. Les sols étaient recouverts de carreaux émaillés à la mode sarrasine⁹⁰. Les cheminées s'embellissaient d'armoiries ou d'une tête de cerf ; et les chapelles de statues sculptées par les « imagiers de Monseigneur » – sont mentionnés Jacques Collet (en 1371), André Beauneveu⁹¹ (à Bourges, puis Mehun, de 1386 à 1393), Jean de Cambrai⁹² (aussi à Bourges de 1386 à 1416), Drouet de Dammartin... Lorsque le duc venait en résidence, des tentures réchauffaient les murs. Son inventaire après décès en cite un grand nombre, parmi lesquelles on retiendra « le *Tappis du Couronnement Notre Dame* », ouvrage arrageois de fils d'or, d'argent et laines colorées⁹³ qui ne devait pas être moins somptueux que la scène des *Très Riches Heures* sur le même thème (fol. 60v). Des pièces de tapisserie de l'ouvrage de Paris, bien usées à force d'avoir servi, montraient « plusieurs personnages de batailles »⁹⁴ comme la tenture de la Guerre de Troie qui orne la salle du banquet de Janvier (fol. 1v). Un « dosselet de veluyau cramoisi rouge, brodé de plusieurs feuillages et plusieurs bestes..., brodé d'ours portans bannières... et de branches d'orengiers »⁹⁵ ou quelque autre tapisserie semée de branches d'orangers, dernière devise du duc, servit librement de modèle au dais de la même scène. Ou encore la remarquable *Chambre aux cygnes*, brodée de soies et fils métalliques sur fond de velours cramoisi, qui comportait un dais centré sur « une fontaine ou milieu, semé de cynes, ours, daings, rengiers [rennes ?] et personnages », son ciel « ou milieu duquel a un soleil de fil d'or et semé de plusieurs cynes d'or et d'argent qui font semblant de voler », une courtepointe « ou milieu de laquelle est un grant estang, dedans laquelle a pluseurs arbres, personnages et cynes d'or et d'argent » avec « cynes volans » semés sur le fond, des courtines, des carreaux

⁹⁰ Ph. Bon, *Les premiers 'bleus' de France : Les carreaux de faïence au décor peint fabriqués pour le duc de Berry*, Mehun-sur-Yèvre, 1992.

⁹¹ S. Nash, *'No Equal in Any Land' : André Beauneveu, Artist to the Courts of France and Flanders*, Bruges (Groeninge Museum), 2007.

⁹² A. Erlande-Brandenburg, « Jean de Cambrai, sculpteur de Jean de France, duc de Berry », *Fondation Eugène Piot - Monuments et Mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. 63, 1980, p. 143-186.

⁹³ J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 2, n° 18, p. 209.

⁹⁴ J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 2, n° 1295, p. 286.

⁹⁵ J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 2, n° 1148, p. 278-279. Voir aussi les n° 532-534, p. 239-240, sur fond blanc ; n° 536, p. 240, de même ; n° 547, p. 241, sur fond vert (n° 1150, p. 279) ; enfin « trois tappis rouges, de l'ouvrage de Paris, à un arbre d'orengier ou milieu, ouquel pend un escu aux armes de Monseigneur, et semé, comme les vers, de branches d'orengier », n° 1151, p. 279.

brodés d'un cygne et des tapis⁹⁶. Peut-être était-ce là l'œuvre du brodeur attitré, Jacquemin Bonnebroche, auquel le duc avait fait cadeau d'une loupe⁹⁷ ?

Ce mobilier textile à la devise s'accordait au spectacle extérieur des jardins peuplés de cygnes, à Mehun en particulier, où s'activait le jardinier Jean de Montdorin. On pouvait y voir des treilles d'osier, telles celles du verger clos bien ordonné en carrés qui fait face au château de Dourdan (*Très Riches Heures*, fol. 4v) – et contraste avec un Jardin de Paradis encore sauvage (fol. 25v). La librairie ducale atteste d'ailleurs de cet intérêt pour l'agronomie, ainsi un livre en latin « du *Coultivement de la terre*, enluminé au commencement d'un homme touchant ses bœufs en l'airée »⁹⁸, qui n'est autre que le *Liber ruralium commodorum* de Pietro de' Crescenzi. Bien que le manuscrit (Paris, BnF, lat. 9328), où le traité est suivi notamment d'un *De plantationibus arborum*, ait perdu son frontispice, la description rappelle étonnamment le laboureur de Mars (fol. 3v). Peut-être y avait-il là une autre source d'inspiration pour les scènes rustiques des Limbourg ? En outre, les principales demeures étaient associées à l'eau vive qui participait de leur agrément (fol. 7v) : le duc s'était même fait faire entre 1383 et 1388 un grand bateau sculpté d'anges et d'une tête de cerf pour le plaisir de naviguer sur le Clain. Mais surtout Jean de Berry avait une ménagerie : un cerf et une biche apportés par ses veneurs en 1375 ; un loup et un singe donnés par le chambellan Bureau de la Rivière en 1376 ; deux ours envoyés à Nonette dès 1377 par Pierre de Saint-Exupéry, abbé d'Aurillac, et plusieurs autres ours pour lesquels le duc montrait une singulière affection ; cinq chameaux offerts par le roi Jean I^{er} d'Aragon en 1393 ; un dromadaire et une autruche, qui suivent le duc à Dourdan en 1401, avec leurs gardiens respectifs. Les Limbourg tenaient là leurs modèles animaliers, en particulier pour les chameaux et le dromadaire du cortège des mages croqués sur le vif (fol. 51v-52), et peut-être aussi le couple de guépards de chasse bien qu'aucun ne soit cité dans les archives conservées. Les volières hébergeaient paons, tourterelles, rossignols, chardonnerets, cailles et perdrix ; et pour la chasse, ne manquaient ni les oiseaux de proie, faucons, autours, éperviers, ni les meutes de chiens

⁹⁶ J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 2, n° 27 à 43, p. 211-213.

⁹⁷ « Item, une grant pièce de bericle, sur le rond d'un cousté et plate de l'autre, garnie d'un filet endenté d'argent, doré alentour », *ibid.*, vol. 2, n° 569, p. 72. Le brodeur est cité pour « uns tableaux de broderie faiz à pignon, de la main Jacquemin Bonnebroche, en l'un, un Dieu le Pere, lequel est en un tableau garni d'argent et de petites menues perles, et en l'autre, l'ymaige de Nostre Dame, sans aucune garnison », vol. 1, n° 44, p. 25, et pour « une petite Veronique de brodeure, faicte par Jacquemin Bonnebroche, enchassée en un rond d'argent », vol. 1, n° 165, p. 62 et vol. 2, n° 208, p. 35.

⁹⁸ J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 2, n° 962, p. 124. Le duc en possédait aussi une traduction sous le titre de *Livre des prouffiz ruraulx*, vol. 1, n° 867, p. 228.

courants, lévriers, épagneuls et mâtins⁹⁹. Avec l'ours à muselière qui l'accompagne jusqu'au pied du gisant, le chien était l'autre animal préféré du duc, y compris les races naines, les loulous blancs notamment¹⁰⁰. Les nommés *Lion*, *Prince* ou *Chapelain* folâtraient à leur guise (fol. 1v) et le grand lévrier avait son collier de soie garni d'argent doré¹⁰¹.

Vrai architecte

C'est par un vibrant éloge de la Sainte-Chapelle de Bourges et de son architecte (Guy de Dammartin) que le moine de Saint-Denis terminait sa nécrologie. Car, si les manuscrits enlumines éclipsent aujourd'hui les constructions du duc, ces dernières, en grandes parties disparues, frappèrent les contemporains au premier chef. Bienfaiteur de sa principauté, il n'hésitait pas à financer les travaux d'urbanisme souhaités par ses sujets : la restauration des murailles de Poitiers et la construction du beffroi ou « Gros Horloge » (fol. 48), les nouvelles halles de Niort et son port sur la Sèvre, navigable jusqu'à l'Atlantique, qui donnait au comté de Poitou un débouché maritime avantageux pour le commerce du sel, du poisson, du blé ou de la laine. Mais ce sont surtout les commandes directes qui égalent la fièvre bâtisseuse de Mélusine¹⁰² ! De 1367 jusqu'à 1409 au moins, Jean de Berry fait rebâtir et embellir le château berrichon de Mehun-sur-Yèvre (fol. 161v) et met en chantier presque simultanément ceux de Nonette en Auvergne, Lusignan en Poitou (fol. 3v), Graçay et Genouilly en Berry, le palais de Bourges, le château du Clain (fol. 7v) et le palais de Poitiers, le palais de Riom, le château d'Usson, acquis dès 1387 dans le comté d'Auvergne, l'hôtel de la rue de l'Echelle-du-Temple, puis l'hôtel de Nesle à Paris, et les résidences suburbaines de La Grange-aux-Merciers et de Bicêtre... L'ampleur des travaux et la qualité de ce qui demeure de ces constructions (la Tour Maubergeon et la grand salle du Palais de Poitiers, celle de Bourges, la Sainte-Chapelle de Riom, les ruines de Mehun), ou de ce que les *Très Riches Heures* en montrent, impressionnent. L'homogénéité qui s'en dégage soulignait l'unité de l'apanage et y

⁹⁹ Fr. Lehoux, *op. cit.*, vol. 1, p. 424-425.

¹⁰⁰ P. Durrieu, « Les petits chiens du duc Jean de Berry », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1909, t. 53, n° 11, p. 866-875.

¹⁰¹ J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 2, n° 283, p. 41 : « un colier à levrier, d'un tixu de soie blanc et noir, garni d'argent doré, où il a plusieurs solaux [soleils], et a dessus escript de lettre d'argent doré : *A ma vie* ». Celui du lévrier des *Très Riches Heures* est d'un modèle plus simple.

¹⁰² J.J. Vincensini éd., *Jean d'Arras : Mélusine...*, p. 212-214 : « Comment la noble forteresse de Lusegnen en Poictou fu fondée par Melusine », p. 262-264 : « Et la fit estoffer de fortes tours drues, machicoles et a terrace... », p. 286-288, p. 290-292 (château et bourg de Melle, Saint-Maixent et son abbaye, Parthenay, tours de la garde et château de La Rochelle, Pons en Poitou, Saintes, Talmont en Talmondais), p. 666 (tours jumelles de Niort).

imprimait d'autant mieux la marque du prince que le style en était nouveau¹⁰³. Ce « gothique flamboyant » à ses débuts, qui caractérise Mehun, la tour neuve de Lusignan et celles du château du Clain, avec leurs mâchicoulis décoratifs et leurs superstructures ajourées de lucarnes, gâbles et pinacles, fut promu par le duc, au point d'inspirer les Limbourg dans leurs architectures fictives (Saint-Pierre de Rome, fol. 71v, Jérusalem, fol. 143, le Prétoire, fol. 146v). L'homogénéité formelle des constructions était rendue possible par une organisation centralisée et hiérarchisée du travail sous la direction d'un maître d'œuvre de premier plan, Guy de Dammartin († av. 1397), qui reçut à partir de 1376 le titre de « general maistre de noz euvres en touz noz diz pais »¹⁰⁴. L'architecte et valet de chambre avait manifestement la confiance du duc. Nonobstant, celui-ci surveillait de près les projets et réalisations, visitant les chantiers et se faisant régulièrement soumettre les dessins et les maquettes en bois de noyer (« portaytures », « ourdenances »), les modèles en pierre, gabarits et patrons (« moles ») ou, lorsqu'il n'avait plus loisir de le faire lui-même, confiant à Arnoul Belin, trésorier de la Sainte-Chapelle de Bourges, la mission de visiter ses œuvres (1408). Tandis que Guy de Dammartin demeurait à Bourges, puis à partir de 1388 à Poitiers, des équipes mobiles d'artisans, tailleurs de pierre et maçons, charpentiers et émailleurs, se déplaçaient d'un chantier à l'autre sous la conduite de ses lieutenants : son frère Dreux de Dammartin († 1413), qui lui succèdera, à Bourges, Pierre Juglar à Riom, Jean Guérart à Poitiers. Au lancement ou à la reprise des travaux et à chaque nouvelle phase du chantier, le duc est présent et marque publiquement ces moments-clefs d'un acte symbolique, comme la pose de la première pierre du pont de la chapelle de Mehun (fol. 161v), qui révèle la portée politique qu'il attache à son rôle de bâtisseur.

Mais le duc ne se contenta pas d'amasser les collections et de faire bâtir. Froissart le montre en 1390 sur le chantier de Mehun-sur-Yèvre, transformé en « l'une des plus belles maisons du monde »¹⁰⁵. Là, il « devisoit au maistre de ses ouvriers de taille et de peinture, maistre Andrieu Beauneveu, à faire nouvelles images et peintures, car en telles choses avoit il grandement sa fantaisie de toujours ouvrer de taille et de peinture ». Le terme de « fantaisie »

¹⁰³ Cl. Raynaud, « Guy de Dampmartin et la genèse du gothique flamboyant en France », *Cahiers archéologiques*, t. 50, 2002, p. 185-200.

¹⁰⁴ Il ne paraît cependant pas avoir eu en charge les édifices parisiens. Cf. Raynaud, *op. cit.* ; et T. Rapin, « Les Dampmartin, une dynastie de maîtres d'œuvre à la lecture des sources (1365-1469) », *Revue historique du Centre-Ouest*, t. 4 : *Autour de Jean de Berry*, 2^e semestre 2005, p. 247-271.

¹⁰⁵ Kervyn de Lettenhove éd., *Chroniques...*, vol. XIV, p. 197. La nouvelle édition donne cette variante du texte : « et devisoit au maistre de ses ouvriers de taille et de peinture, car en telles choses avoit il grandement sa fantaisie, et regardoit maistre Andrieu Beau Nepveu à faire nouvelles ymages et pointures », cf. P.F. Ainsworth et A. Varvaro éd., *Jean Froissart...*, livre IV, chap. 14, p. 499-500.

traduit la pensée créatrice de Jean de Berry et laisse entendre que les œuvres ainsi créées étaient le fruit conjoint du duc et de ses artistes. Un codicille ajouté à son testament en 1391 en faveur de la chartreuse parisienne de Vauvert où il avait d'abord envisagé d'établir sa sépulture, le révèle à nouveau¹⁰⁶, cette fois auprès de son orfèvre, sans doute Jean de Morcelles († 1400), attesté à Bourges à partir de 1370. Il y est question d'un grand joyau-reliquaire d'argent massif représentant une Salomé portant le chef de saint Jean-Baptiste sur un plat, « lequel joyau nous avons encore par devers nous pour le faire parfaire et ordonner selon ce que bon nous semblera, et le promettons bailler esdiz religieux quant il sera parfait ». Le duc se réservait donc au moins en partie la conception de l'œuvre. On pourrait dès lors lui appliquer la démonstration de Christine de Pizan relative aux talents de son frère Charles V, « tres grant artiste », « vray architeteur, deviseur certain et prudent ordeneur »¹⁰⁷. En effet, dans la mesure où il fut le premier concepteur ou « disposeur » de ces œuvres, Jean de Berry se révèle en esprit quelque peu architecte, sculpteur, orfèvre, peintre et enlumineur lui-même. Ses *Très Riches Heures* ne sont pas seulement une création des frères de Limbourg, elles sont aussi son œuvre « devisée » avec eux à sa fantaisie. Les nombreux changements de partis et les amplifications qu'ont connus d'autres livres de dévotion, les *Belles Heures* et les *Très Belles Heures de Notre Dame* notamment, témoignent aussi des variations de l'imagination ducale. Les huit peintures hors texte ajoutées aux *Très Riches Heures* : l'Homme zodiacal (fol. 14v), le Paradis, la Chute des anges rebelles et l'Enfer (fol. 25v, 64v et 108), le cycle des mages (fol. 51v-52), la Purification de la Vierge (fol. 54v) et le Plan de Rome (fol. 141v), en partie d'après des modèles tirés de ses collections, illustrent bien la quête d'une œuvre totale, évolutive et sans cesse reprise au gré de l'échange d'idées entre le duc et ses peintres. Peut-être même lui présentaient-ils les pages à différentes étapes de leur exécution pour mieux en deviser. Enfin le duc se préoccupait des fournitures en faisant distribuer à ses peintres le coûteux lapis-lazuli dont ils tiraient leur bleu, puisé dans « deux sacs de cuir où il a dedans de l'azur »¹⁰⁸. De cette conception duale – qui rejoint le schéma maître d'ouvrage / maîtres d'œuvres cher aux historiens de l'architecture – résultent l'exécution lente et l'inachèvement du livre, indirectement affecté par les troubles politiques.

¹⁰⁶ J.Y. Ribault, « 'Pour nostre dévociion et plaisance'... », cité à la note 7.

¹⁰⁷ S. Solente éd., Christine de Pizan : *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, Paris, 1936-1940, III^e partie, chap. X, p. 280-281 : « Ci dit comment le roy Charles estoit droit artiste et apris ès sciences ; et des beauls maçonages qu'il fist faire ». *Mutatis mutandis*, le raisonnement peut s'appliquer à Christine de Pizan elle-même, cf. I. Villela-Petit, « A la recherche d'Anastaise », *Cahiers de recherches médiévales*, n° 16, 2008, p. 301-316.

¹⁰⁸ J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 2, n° 210, p. 35 : Distribué à plusieurs ouvriers par Monseigneur le duc pour le convertir dans leurs œuvres.

De même, les portraits de châteaux, plutôt qu'une invention d'artistes rendant hommage à leur prince, résultent vraisemblablement d'un choix délibéré du grand bâtisseur qu'il fut. Au demeurant, si tous ces lieux lui étaient familiers, qu'en était-il pour les Limbourg ? Avaient-ils connu le Poitou, où ils ne sont pas attestés ? Le Mont-Saint-Michel ? Faut-il penser que l'un d'eux ait été spécialement missionné pour faire le tour des lieux de mémoire du duc et en rapporter le profil ? Qu'ils s'en tenaient aux sites qu'ils avaient fréquentés et fixés par la mémoire ou le dessin, l'Auvergne n'étant pas du nombre ? Ou bien qu'ils eurent à leur disposition certaines « pourtraitures » et élévations d'architecte – mais replacées dans leur contexte topographique, – de la même manière qu'un dessin florentin leur avait fourni la structure du Temple de la Présentation (fol. 54v) ? La source pourrait être pour partie un registre illustré recensant les seigneuries du duc, à l'instar du *Registre des fiefs du comté de Clermont-en-Beauvaisis* dressé entre 1371 et 1376 pour Louis II de Bourbon en vue de son hommage au roi¹⁰⁹. Les vues cavalières des *Très Riches Heures* préfigurent aussi la centaine de dessins de châteaux et villes d'Auvergne, Bourbonnais et Forez de l'*Armorial de Guillaume Revel* (BnF, fr. 22297) établi dans les années 1450 pour le duc Charles I^{er} de Bourbon, un petit-fils de Jean de Berry¹¹⁰. Riom, Usson et Nonette, passés aux Bourbons, s'y trouvent d'ailleurs représentés. Les Limbourg ont adopté un point de vue comparable sur les châteaux du duc, à distance et en contrebas. Sans doute y-a-t-il à l'origine même de l'idée de leur représentation dans les *Très Riches Heures* un document nobiliaire et comptable de ce type¹¹¹, quelque dénombrement des seigneuries du duc de Berry en tous ses pays. Seuls Mehun et le Mont-Sain-Michel, montrés en vue rapprochée, s'écartent de ce schéma, certainement parce qu'ils font partie intégrante du sujet de l'image. L'absence des résidences auvergnates de Jean de Berry au calendrier des *Très Riches Heures* n'en reste pas moins étonnante¹¹².

¹⁰⁹ Ce manuscrit n'est plus connu qu'à travers deux copies (Paris, Arch. Nat., KK 1093, et BnF, ms. fr. 20082 et Est. Oa. 12-13), cf. Ch. Sterling, *La Peinture médiévale à Paris, 1300-1500*, vol. 1, Paris, 1987, n° 34, p. 209-217. Les enluminures de l'original étaient probablement de la main de Jean de Bruges, peintre en titre de Charles V.

¹¹⁰ E. de Boos, *L'armorial d'Auvergne, Bourbonnois et Forestz de Guillaume Revel*, Nonette, 1998, 2 vol. Voir aussi G. Fournier, *Châteaux, villages et villes d'Auvergne au XV^e siècle d'après l'armorial de Guillaume Revel*, Paris – Genève, 1973.

¹¹¹ Un recensement des terres du comté de Bigorre, revendiqué par les comtes d'Armagnac, est mentionné dans la librairie ducale sous le titre *Hic est liber in quo census et loca Bigorre*, cf. J. Guiffrey, op. cit., vol. 2, n° 1133, p. 277.

¹¹² On a toutefois proposé, sans convaincre, de reconnaître le panorama de Riom, au lieu de Paris, à l'arrière-plan de Mai (fol. 5v), cf. E. Morand, « La ville de Riom et la fête de mai dans les *Très Riches Heures* du duc de Berry », *Bulletin de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand*, 1954, p. 54-61.

L'existence itinérante de Jean de Berry et ses attaches, parfois difficiles à concilier, se reflètent dans les *Très Riches Heures* : ses possessions territoriales d'une part, et Paris, ville de la cour et du pouvoir, de l'autre¹¹³. Très inhabituelle dans un livre d'heures, la représentation des lieux de prédilection du prince contribue largement à personnaliser le manuscrit. Dans cette fonction, les architectures prennent curieusement plus d'importance que les moyens traditionnels que sont l'emblématique et les portraits, d'ailleurs réduits à un seul (fol. 1v). Étonnant portrait au demeurant, qui présente le duc dans un cadre profane et non en dévotion, à l'inverse de ses autres livres d'heures. En une audacieuse réinterprétation de l'illustration des calendriers, le duc se substitue en fait à la figure de Janus *bifrons* banquetant, qui était de tradition pour le mois auquel le dieu romain préside : Janvier. Jean de Berry, tel un Janus moderne, reçoit un cardinal à sa table, entouré de ses proches et de ses serviteurs, à l'occasion d'un repas de fête, probablement pour le Nouvel An 1415. La grand salle du banquet semble bien avoir été celle de l'hôtel de Nesle, en sorte que l'image de Janvier s'inscrit elle aussi parmi les évocations de lieux chers au prince. Deux autres vues évoquent indirectement la résidence ducale : l'île de la Cité (fol. 6v), montrée dans son axe longitudinal et précédée de l'Île aux Juifs ; et le Louvre vu depuis la rive gauche de la Seine (fol. 10v), avec au premier plan le Séjour de Nesle. Ce pré traversé de ruisseaux et de haies vives, ici mis en culture et planté au bord de l'eau d'une rangée de saules à osier destinés à la vannerie – les arbres de l'année sont prêts pour la récolte d'Octobre, – se trouvait en contrebas de la Tour de Nesle, d'où ces vues pourraient toutes deux avoir été dessinées. Ont aussi pris place dans les *Heures* : deux autres vues de l'Île de la Cité (fol. 5v et 51v) et la Sainte-Chapelle de Paris (fol. 158), le château royal de Vincennes et ses forêts giboyeuses (fol. 12v), ceux de Dourdan et Etampes en Ile-de-France (fol. 4v et 8v), Poitiers (fol. 48) et les châteaux poitevins du bord du Clain (fol. 7v) et de Lusignan (fol. 3v), Bourges (fol. 52) et le château berrichon de Mehun-sur-Yèvre (fol. 161v), enfin l'abbaye du Mont-Saint-Michel (fol. 195). Il serait réducteur de n'y voir qu'un tour du propriétaire : outre ceux qui ne firent jamais partie de ses possessions, le duc en avait déjà perdu certains ou s'en était défait dans les années mêmes où le manuscrit était en cours d'exécution, ainsi Etampes, pris par Jean sans Peur le 15 décembre 1411 (recouvré en septembre 1413), ou Mehun-sur-Yèvre, donné à Louis de Guyenne en octobre 1414 (mais récupéré à la mort du dauphin en décembre 1415). L'assimilation de ce dernier château aux Tentations du Christ révèle chez Jean de Berry la conscience aigüe du renoncement nécessaire aux biens d'un monde qu'il va lui falloir quitter à son tour pour

¹¹³ Fr. Lehoux, *op. cit.*, vol. 3, p. 423-513 : « Itinéraire de Jean de France, duc de Berry ».

gagner le ciel. Il avait d'ailleurs eu loisir de méditer sur une curieuse « pierre que Notre Seigneur mua où désert en forme de pain » (Mt. et Lc 4, 3-4), relique de la tentation dont il fit don à l'empereur Wenceslas¹¹⁴. Villes et châteaux forment le panorama d'une vie, un livre de mémoire dont le duc n'a voulu retenir que les souvenirs heureux. Au soir de ses jours, il pouvait embrasser au fil des pages ses actions passées, les aléas du pèlerinage de vie humaine, le flux et le reflux de la Fortune.

Plus qu'en aucun autre de ses livres, le duc avait mis beaucoup de lui-même en ses *Très Riches Heures*.

¹¹⁴ J. Guiffrey, *op. cit.*, vol. 2, n° 54, p. 17.